REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 50. EDMONTON, JEUDI, 19 SEPTEMBRE 1912. FONDE EN 1905.

AU JOUR LE JOUR

Edmonton, 14.

Juste remarque de notre confrère, "Edmonton Daily Bulletin," disant fort à propos: "A cause du coût élevé de la viande en Allemagne, pays à haute protection tarifée, on rapporte que le gouvernement allemand est à étudier les moyens d'abaisser le prix de l'importation du boeuf, de la République Argentine. Il doit être heureux que le gouvernement allemand n'ait pas proposé de réduire ses droits d'importation à l'égard du boeuf canadien. Car, il y aurait des alarmes en certains quartiers, en notre pays, de peur qu'une telle proposition ne fût faite qu'en vue de nous induire à changer notre allégeance et à transporter nos comptes de banques en Allemagne, puis de faire du Canada une dépendance politique et commerciale de l'empire du Kaiser.

Singulière théorie que de rejeter, comme mauvaise chose, l'offre qu'on nous fait d'acheter de nous un produit qui est à vendre; et de considérer comme chose excellente, notre exclusion des marchés étrangers, surtout de ceux qui auraient besoin du blé et du boeuf que nous avons à vendre!

Tout étrange que cela paraisse, il n'en est pas moins vrai que nous sommes gouvernés en vertu de cette théorie bizarre, en l'an de grâce 1912.

Haultain aura bientôt sa récompense

Dépêche recueillie dans le "Edmonton Daily Bulletin," et se lisant comme suit:

"On regarde comme certaine la retraite prochaine de l'hon. F. W. G. Haultain, leader conservateur en Saskatchewan, devant bientôt abandonner la politique afin de devenir juge en chef dans la Saskatchewan. Le titulaire actuel, le juge Wetmore, a remis sa démission, et elle sera acceptée par le gouvernement.

On mentionne aussi James McKay, député tory de Prince Albert, comme un aspirant à remplir la vacance; mais on croit généralement que la place sera donnée à M. Haultain.

M. Haultain fera certainement honneur à la magistrature. Mais il n'a pas l'étoffe dont on fait les vrais hommes d'Etat.

En 1905, il a été, avec M. R. B. Bennett, de Calgary, le fondateur du parti des 'Droits Provinciaux', déguisement sous lequel le parti tory espérait capter d'abondants suffrages parmi les libéraux, à l'aide d'appels démagogiques et d'exploitation de préjugés.

L'une de leurs grandes haches de guerre, c'était la clause des écoles séparées que le gouvernement Laurier avait insérée dans la Constitution des deux provinces jumelles.

16 sept.

La "Montreal Gazette" dit: — "Certains fermiers de l'Ouest se "plaignent de la pénurie d'hom-"mes venant de l'Est pour aider à "la moisson. Ils en font porter "une partie du blâme sur les che-"mins de fer, de ce que le prix du "passage est trop élevé. Mais, pour "les moissonneurs, le passage est "de $10.00 de Montréal à Winni-"peg, et proportionnellement aussi "bas, à Edmonton et autres points. "Est-ce que les "kickeux" s'atten-"dent à ce que les chemin sde fer "vont transporter maintenant les "travailleurs pour rien?"

Non, pas du tout, madame "Gazette." Les "kickeux" connaissent trop bien la ladrerie de nos compagnies de chemins de fer pour s'attendre à cela.

Mais ils savent aussi que ces compagnies, en important des "moissonneux," à taux réduit, ne le font pas dans un but de charité, ni pour l'amour des "kickeux."

Les moissonneurs sont nécessaires pour la récolte de milliers de boisseaux de grains qui, sans cela, pourriraient sur le champ; et les chemins de fer n'auraient rien à transporter.

Mais, si par les moissonneurs, les grains sont récoltés en abondance et en bonne condition, les chemins de fer perçoivent de très gros revenus, sous forme de taux de fret non charitables, pour transporter ces produits à la tête des grands lacs. Et cela de manière à se rembourser, et au delà, des sacrifices apparents qu'ils ont faits pour importer des travailleurs. En fin de compte, ce sont les "kickeux" qui payent pour tout. Les compagnies de chemins de fer ne perdent jamais rien.

C'est pour elles-mêmes, pour leur bénéfice, et non pour autre motif, que les compagnies de chemins de fer transportent des moissonneurs dans l'Ouest, sans exiger le prix ordinaire du passage, qui, du reste, est exorbitant.

Le "kickeux" ou Grain Grower de l'Ouest, étant appelé, en somme, à payer, bien qu'indirectement, le prix en entier du transport des moissonneurs, les chemins de fer ne devraient-ils pas, au moins, accorder ce transport gratuitement, c'est-à-dire soi-disant gratuitement.

Il y aurait encore, en cela, tout bénéfice pour les compagnies de transport.

Le Canada est une nation

Voilà l'inscription que les conservateurs, célébrant le retour de M. Borden, pouvaient lire, samedi soir, sur les banderolles qui flottaient au-dessus des rues de Montréal.

Quel rémenti donné par les organiasteurs de la manifestation à ceux qui ne cessent depuis des mois et des années même, de reprocher à M. Laurier d'avoir dit que le Canada est une nation.

"Le Canada."

Les beautés de l'Ouest Canadien

Nous lisons dans le "Canada" du 10 septembre:

Hier soir, vers six heures et demie, un train spécial du Grand Tronc entrait en gare Bonaventure, portant M. E. G. Chamberlin, président du Grand Tronc; M. Smithers, vice-président, et autres fonctionnaires du Grand Tronc Pacifique.

Il n'y a eu aucune démonstration. Seulement, en hommes d'affaires qu'ils sont, nos distingués voyageurs se sont contentés de dire que la compagnie du Grand Tronc poursuivait un but patriotique en développant la colonisation dans les prairies de l'Ouest, au moyen du prolongement de ses voies ferrées.

M. Smithers, qui arrive des prairies de l'Ouest, est émerveillé des beautés du pays; à l'un des représentants du "Canada" il a dit:

"Je ne comprends pas pourquoi les Canadiens, nés au pays, ne s'appliquent pas mieux à coloniser une contrée qui leur appartient.

"Voici le plus beau pays du monde, ouvert à la colonisation, et les enfants du sol ne s'en empareraient pas! "

"Le Grand Tronc Pacifique, le Canadien Nord, le C. P. R., ouvrent à toutes les énergies canadiennes le plus beau champ d'exploitation que l'on puisse désirer; pourquoi n'en profiterions-nous pas!"

M. Smithers arrive de l'Ouest, où il s'est plu à admirer les beautés et les richesses du pays qu'il a parcouru.

Les appels aux préjugés

Citons en particulier une phrase du discours de Sir Wilfrid Laurier, à Marieville:

"Je ne peux dire encore quelle sera la politique navale de M. Borden; mais, quelle qu'elle soit, jamais je n'élèverai la voix pour faire appel aux préjugés. QUE MA MAIN DROITE SE DESSECHE ET QUE MA LANGUE S'ATTACHE A MON PALAIS, SI JAMAIS IL SORT DE MA BOUCHE DES PAROLES POUVANT SEMER LA DISCORDE PARMI LES CANADIENS."

Cette phrase caractérise absolument la politique de Sir Wilfrid Laurier; elle résume les principes qui ont guidé sa conduite au pouvoir comme dans l'opposition.

BONNE NOUVELLE

16 sept.

Le "Patriote" nous arrive avec une bonne no uvelle, que nous prenons la liberté, sans sa permission, de communiquer aux lecteurs du "Courrier de l'Ouest," qui s'en réjouiront.

Notre vaillant confrère de Duck Lake nous pardonnera sans doute notre indiscrétion.

Tout en félicitant nos compatriotes de la Saskatchewan pour la bonne oeuvre qu'ils viennent d'entreprendre, nous laissons la parole au "Patriote":

"La Colonisation ein Saskatchewan."

"Un bureau de colonisation vient de s'ouvrir à l'évêché de Prince Albert pour toute la partie nord de la Saskatchewan.

"Sans être absolument en mesure de fournir dès à présent tous les renseignements désirables, on espère cependant y parvenir dans le plus bref délai.

"Mais, dès maintenant, nous pouvons certifier que les services de ce bureau sont entièrement gratuit set consciencieux.

"Les différentes informations concernant les terrains et les besoins des divers groupes de Canadiens-français seront reçus avec le plus vif plaisir et la plus grande reconnaissance.

"Nous osons compter sur le bienveillant concours de tous ceux qui s'occupent de la grande question de la colonisation de notre province.

"Prière d'adresser toute correspondance sur ce sujet à

M. l'abbé A. LEBOUCHER,
Boîte 820, Prince Albert.

Dit encore le "Patriote":

Bureau de Colonisation à St-Albert

"Nos projets de colonisation viennent de trouver une grande approbationet un puissant appui de la part de l'autorité religieuse de notre diocèse.

"Sa Grandeur Mgr A. Pascal, O.M.I., évêque de Prince Albert, a décidé l'organisation d'un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui arrivent de plus en plus nombreux dans la villelé épiscopale.

"Voici d'ailleurs le texte officiel de sa lettre adressée à M. l'abbé A. Leboucher, vicaire à la cathédrale de Prince Albert.

"Mon cher abbé,

"Pour nous conformer aux désirs exprimés dans les résolutions du Congrès de Québec en juin dernier, nous nous empressons de vous charger de l'organisation d'un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui arrivent toujours de plus en plus nombreux dans notre ville épiscopale de Prince Albert.

Vous comprenez, mon cher abbé, l'importance des services que vous pouvez rendre à nos compatriotes pour les orienter à leur arrivée et leur donner une direction et des conseils qui seront d'un grand secours pour l'installation de leurs familles et pour fortifier nos groupes de langue française déjà établis dans ces contrées.

"Que le bon Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette noble et délicate entreprise.

"Je vous bénis de tout coeur,

ALBERT, O.M.I.,
Evêque de Prince Albert.

* * *

"Nous savons que déjà un bureau de renseignements composé de quatre ou cinq canadiens-çais des plus en vue de Prince Albert, a été contitué sous la direction de M. l'abbé A. Leboucher.

"Nous espérons les meilleurs résultats de cette nouvelle entreprise dont l'action s'étendra sur tous les centres français de la Saskatchewan et nous sommes heureux de remercier ici S. G. Mgr Pascal pour sa belle initiative en faveur de nos pauvres colons. — "Le Patriote."

IMPOPULARITE DE M. PELLETIER

On lit dans le "Toronto Star":

Québec, 9 — Il n'est pas nécessaire d'être bien longtemps à Québec, ces jours-ci pour découvrir qu'il y a au moins un anneau faible dans la chaîne qu'est le cabinet Borden. Cet anneau est l'hon. Louis Philippe Pelletier, ministre des postes du Canada et député de Québec-comté.

Quand on le représente comme faible il n'est aucunement fait allusion à son habileté comme chef d'un grand département, du gouvernement fédéral. Il n'est pas en charge depuis assez longtemps pour avoir eu l'occasion d'accomplir un grand succès ou parachever un fiasco complet.

Sa faiblesse réside surtout dans sa grande et croissante impopularité personnelle dans la ville du Canada où il devrait être le plus populaire.

Dans la ville de Québec et dans son comté qui y est adjacent, le nom de L. P. Pelletier est accueilli par des rires pour les libéraux et avec un silence de mauvais augure par les conservateurs.

"Qu'est-ce qu'il y a avec Pelletier?" fut la question posée à un conservateur en vue, durant la réception Borden, ici, hier. Il était visible à tous que le maître général des Postes n'obtenait même pas sa part des applaudissements.

"Pelletier?" Ecoutez-moi, je suis conservateur et ai toujours travaillé pour les conservateurs, mais laissez-moi vous dire que à moins que M. Borden le rejette par dessus bord, et ne le fasse bientôt, il en souffrira d'un bout de la province de Québec à l'autre. Il n'aurait jamais dû le prendre dans le cabinet.

Sa vie politique n'est pas la sorte qui donne confiance au peuple. Retournez en arrière jusqu'aux jours de Mercier et vous verrez M. Pelletier orientant les voiles.

Son élévation au poste de ministre a été une grande surprise à Québec. Des promesses ont été faites pour le hisser à ce poste et aucune d'elles n'a été remplie: Il y a dans notre ville un homme qui a dépensé deux cent cinquante mille piastres, une fortune, pendant la dernière élection fédérale.

Plusieurs fois déjà il a été dit que M. Pelletier ne pouvait se faire réélire sous aucune condition et M. Borden ne serait pas sage s'il lui permettait d'essayer.

D'autres personnages d'allégeance politique différente ne sont pas moins explicites dans leurs commentaires sur le maître-général des Postes.

"Je suis prêt à parier qu'après les prochaines élections, si M. Borden est retourné au pouvoir, MM. Monk et Pelletier seront en dehors du cabinet", dit un autre homme.

"M. Monk sortira de son propre mouvement pour se retirer sur le banc ou à une place lucrative et de repos. M. Pelletier en sortira non parce qu'il le veut mais bien parce qu'il est une source de faiblesse plutôt que de force pour le parti qu'il appuie pour le moment."

A. TROUVER.

ENCORE LA RECEPTION DE M. BORDEN A QUEBEC

La ville de Québec avait donc sagement décidé d'honorer le retour de M. Borden par une réception civique, officielle, publique et solennelle, mais non politique.

A ce propos, "La Vigie" s'exprime comme suit, le 7 septembre:

En citant cet extrait, délicieux passage détaché d'un article de "La Vigie," "Le Courrier de l'Ouest" n'endosse pas, de ce fait, toutes les idées de ce journal. Cela devrait être entendu entre gens honnêtes et intelligents.

Dit "La Vigie":

"En semblable occasion, une adresse s'imposait, mais on a sagement décidé, selon nous, qu'elle ne contiendrait aucune allusion ni à ce que le gouvernement Borden avait fait pour Québec, ni à ce qu'il n'avait pas fait. Cette détermination a été prise après une sérieuse délibération et pour les motifs suivants:

"1o. S'il s'agit de mentionner ce que M. Borden a fait pour Québec, l'adresse sera trop courte;

"2o. Elle serait trop longue, s'il faut mentionner tout ce qu'il n'a pas fait.

"Il fut donc résolu d'éviter ces deux écueils également dangereux, et l'on y a réussi, à la satisfaction de tout le monde.

"L'exemple donné par le peuple anglais, d'ordinaire flegmatique, était bien de nature à mettre en verve la population de Québec. Avant même d'avoir fait son apparition en Angleterre, le premier ministre du Canada était exalté et attendu comme un sauveur. Avant qu'il eût adressé la parole en public, il était l'homme le plus éloquent des possessions britanniques. Avant qu'il eût émis une opinion sur un sujet quelconque d'intérêt général, on le considérait comme l'une des fortes têtes de l'empire, et on comptait sur lui pour en fixer les destinées. Le roi George V s'inquiéta, un jour, de ne pas distinguer sa figure parmi les courtisans de son entourage, et ne fut satisfait qu'en apprenant qu'un accident d'automobile était la seule cause de ce contre-temps. Le président de la République française abandonna les délices de sa villégiature pour le rencontrer à Paris, et les ministres et ex-ministres du cabinet français firent assaut de galanterie pour lui être agréables. N'était-ce pas tracer à nos autorités municipales la route qu'elles devaient suive?

"Elles l'ont suivie, sans plus se compromettre, d'ailleurs, que ces messieurs de l'autre côté de l'Atlantique, et tout le monde est content." — "La Vigie."

15 sept.

A lire, en cinquième page, le magistral et éloquent discours de Sir Wilfrid Laurier, prononcé à Marieville, et dont le "Courrier de l'Oeust" faisait brève mention, la semaine dernière.

Les journaux nous apportent aujourd'hui le texte même de ce discours, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de le reproduire "in extenso", afin que les lecteurs et les électeurs de l'Ouest en prennent connaissance et puissent en tirer profit.

Cette lecture fera constater que le grand vieillard a su bien conserver toute sa vigueur intellectuelle, l'élévation de sa pensée et la noblesse de ses aspirations.

Ce cera une lecture instructive autant qu'intéressante.

En son discours de Marieville, Sir Wilfrid n'a pas cherché à éblouir ses auditeurs, à l'aide de phrases pompeuses et de périodes ronflantes.

Il s'est borné à exposer les faits et la vérité en un langage clair, lucide, simple et à la fois élégant.

Du reste, dans toute sa carrière politique, M. Laurier s'est fait remarquer par son aversion pour l'emploi de ces effets oratoires, que les hâbleurs et les démagogues ne doivent qu'à la sonorité des mots creux.

Les foules accourent aux assemblées politiques de Sir Wilfrid Laurier.

A Marieville, il y avait plus de cinq mille personnes venues de la région environnante, malgré la pluie et les mauvais chemins, en une saison où les tarvaux de la campagne tendent si impérieusement à retenir les fermiers chez eux.

Les journaux les plus intéressés à amoindrir la cause libérale portent à quatre mille, au moins, le nombre des personnes présentes à cette belle assemblée. Soyons certains qu'ils se sont bien gardés d'exagération sous ce rapport.

IL SE TROMPAIT

Mlle Coquette.—Et vous êtes le colonel Gauthier, qui demeurait à Atlantic. Comme le temps passe!

Colonel Gauthier.—C'était mon père.

—Oh! colonel, c'est impossible! Vous vous rappelez quand j'étais petite fille. Nous jouiions ensemble?

—Je crois que vous avez raison. Ce devait être mon grand-père.

MORT DU R. P. TURGEON

LE SUPERIEUR DES JESUITES A QUEBEC EST DECEDE A CHARLOTTETOWN, I.P.E.

De "L'Action Sociale," 9 sept.

Une dépêche de Charlottetown, I.P.E., nous apprend la mort du Révérend Père Turgeon, S.J., arrivée hier à l'hôpital des Soeurs Grises de cette ville.

Le Révérend Père Adrien Turgean est né à Terebonne, le 17 octobre 1846. Après de brillantes études classiques au Collège Ste-Marie de Montréal, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet, le 19 juillet 1864. Son noviciat et ses études littéraires et philosophiques terminées, il fut pendant quelques années employé comme régent au Collège Ste-Marie et à celui de Nordham, N.Y. Il passa ensuite en France pour y faire ses études théologiques au Scolasticat que la Compagnie de Jésus possédait alors à Laval. C'est là qu'il fut ordonné prêtre en 1877. Après un séjour d'une année à Paray-le-Monial, il revint au Canada et on lui confia la charge de Préfet des Etudes et de Discipline au Collège St-Marie, puis, quatre ans plus tard, celle plus importante de Recteur de la même institution.

Il remplit ces fonctions une première fois pendant sept années consécutives, de 1883 à 1890, puis, après quelques années consacrées aux travaux des missions au Canada et aux Etats-Unis, il fut de nouveau, en 1896, nommé Recteur du Collège Ste-Marie. Il ne quitta ce poste en 1904 que pour en accepter un autre de même genre, celui de Supérieur du "Loyola College" de Montréal.

C'est pendant son premier rectorat, en 1888, que, par un décret de Léon XIII, il fut nommé Procureur du Saint-Siège et son représentant auprès du gouvernement de la Province de Québec pour le règlement de la question des Biens des Jésuites.

Le Révérend Père Turgeon a passé les dernières années de sa vie à Québec, comme supérieur de la résidence des Pères Jésuites de la rue Dauphine et directeur de la Congrégation de la Haute-Ville.

Il y avait déjà quelques années qu'il était miné par la maladie qui a causé sa mort, lorsque, en juin dernier, espérant que le climat de l'Ile du Prince Edouard lui rendrait assez de forces pour lui permettre de travailler encore quelque temps, il partit pour aller passer l'été à Charlottetown. Malheureusement, ce voyage ne fit qu'aggraver sa maladie, et hier, le Père Turgeon expirait loin de ses frères en religion, mais consolé par la présence à son chevet de l'un d'eux, son ancien compagnon de missions et son ami intime, le Rév. Père S. Proulx, S.J.

Le Père Turgeon sera vivement regretté non seulement des membres de son Ordre, pour qui il fut durant tant d'années un religieux exemplaire et un supérieur plein de charité, mais encore des nombreux amis, prêtres et laïques, qu'il s'était attachés par son dévouement et son affabilité.

Les anciens élèves du Collège Ste-Marie, qui ont eu l'avantage de l'avoir pour Recteur, apprendront avec peine la mort de celui qu'ils vénéraient comme un père: ils se rappelleront longtemps les exhortations si pratiques qu'il leur adressait au commencement de chaque mois et dans lesquelles il faisait passer tout son coeur. Comme il s'intéressait à ses chers élèves et comme il s'appliquait à en faire avant tout des catholiques sincères et des citoyens distingués! "Soyez des jeunes gens distingués"; voilà une parole qui tombait souvent de ses lèvres quand il s'entretenait avec eux.

Il considérait avec raison que pour former un jeune homme, lui donner une bonne éducation, il ne suffit pas d'orner son intelligence de connaissances plus ou moins variées, mais qu'il faut avant tout développer les qualités de son coeur, déposer dans son âme un fonds plus qu'ordinaire de solide piété et de fortes convictions religieuses. Et ceux qui sont passés par ses mains savent avec quels soins il travaillait à atteindre ce but.

Dieu aura sans doute accordé à ce bon serviteur la récompense promise à ceux qui, comme lui, instruisent les siens dans les voies de la religion et de la justice: "Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellae in perpetuas aeternitates." — Dan. XII, 3.

Mardi, à 8 heures, un service a été chanté à la Chapelle de la Congrégation de la rue Dauphine, pour l'âme du Révérend Père Turgeon, dont le corps a été transporté directement de Charlottetown à Montréal, pour être inhumé dans le cimetière de la Compagnie, au noviciat du Sault-au-Récollet.

LA QUESTION NAVALE

Extrait du 'Grain Growers' Guide', 21 août 1912.

Durant le séjour de M. le premier ministre Borden et de ses collègues en Angleterre, la question navale a été le principal sujet de discussion au Canada et dans les Vieux Pays. Il semble que les journaux canadiens désirent généralement tenir cette question de la marine en dehors de la politique des partis.

Nous aimerions faire remarquer dès maintenant que le peuple du Canada n'a donné à aucun des deux partis à Ottawa l'autorité nécessaire pour traiter de la question navale.

Que le Canada ait sa propre marine ou qu'il contribue au maintien de la marine impériale, il en résultera pour le peuple canadien de lourds impôts additionnels.

Les fermiers du Canada paieront la plus grande partie de ces impôts. D'après notre régime fiscal actuel, ces taxes ne peuvent être perçues qu'au moyen du tarif douanier, et le tarif opprime les cultivateurs de l'Ouest plus que tout autre groupe de population au Canada.

Nous croyons donc que le peuple canadien devrait être consulté avant que l'on ne lie le pays à l'exécution d'un projet qui entraînerait l'imposition de $20,000,000 ou $30,000,000 additionnelles par année, et peut-être plus.

Toute proposition ayant pour objet d'augmenter sérieusement les impôts devrait être approuvée par le peuple appelé à payer ces impôts. Aux Etats-Unis, il y a cinquante ans, la guerre civile a nécessité un accroissement énorme du revenu public qu'il a fallu créer par l'établissement du tarif protecteur le plus élevé de l'univers. Les protectionnistes ont tiré grand parti des besoins de leur pays, et pendant un demi-siècle les classes moyennes ont lutté pour faire réduire le fardeau écrasant du tarif.

Au Canada, les partisans les plus bruyants d'une marine canadienne et aussi ceux d'une contribution à la marine britannique sont des gens qui ne paieront pas un sou de taxes pour cette marine. Ce sont des financiers, des manufacturiers et des propriétaires de chemins de fer, à qui la loi permet de récupérer en dernier ressort leurs impôts du consommateur. Nous estimons que c'est là une autre raison pour laquelle on devrait consulter le peuple du Canada.

Il n'y a pas lieu de se presser au sujet de cette question navale. Malgré toutes les rumeurs de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, Winston Cruchill a déclaré à la Chambre des Communes, le 24 juillet, qu'il n'y avait aucune cause d'alarme. Personne ne le sait mieux que lui. Il a démontré que même en 1914, l'Angleterre aura quarante et un cuirassés à opposer aux vingt-neuf de l'Allemagne, et en tenant compte des autres unités des deux flottes, la proportion est encore plus à l'avantage de l'Angleterre. Etant donnés ces faits indiscutables, nous soutenons qu'on ne devrait pas apporter un empressement désastreux à affecter une somme quelconque aux dépenses navales. La rumeur de guerre est en grande partie l'oeuvre des "jingos" ou de ceux à qui la guerre profiterait. Quand la guerre est déclarée, ou sur le point d'être déclarée, il est inutile de s'adresser à la raison de l'une ou l'autre des nations aux prises. Mais à l'heure qu'il est, nous ne sommes pas en guerre, et il n'y a aucune probabilité que nous le soyons dans un avenir immédiat. Dans ces conditions, nous devrions prendre le temps de discuter la question navale sous toutes ses faces, avec calme, tranquillité et en hommes d'affaires. Le sentiment libre-échangiste qui gagne rapidement du terrain dans l'ouest est un sujet de grande inquiétude pour les gros financiers d'Ottawa, de Toronto et de Montréal. Ces financiers seraient enchantés de voir la question du tarif passer à l'arrière-plan et céder le pas à la question de la marine.

Tous ces bruits de guerre, ces propos de militarisme et d'armements maritimes sont agréables à l'oreille des gros financiers, parce qu'ils leur annoncent de l'argent à encaisser. Les cultivateurs, les ouvriers et ouvrières canadiens voudraient savoir s'il leur faudra payer toutes les dépenses de la marine, pendant que les magnats des chemins de fer, les barons du tarif et les banquiers seront exempts de toutes charges.

Le peuple canadien ne restera pas oisif quand la Grande-Bretagne sera en danger; mais les principaux hommes d'Etat britanniques nous ont assuré que l'Angleterre n'est pas en danger immédiat. Réfléchissons donc avant d'adhérer à une proposition qui entraînera l'élévation du tarif sur toute la ligne et écartera pour plusieurs années toute chance de traiter la question fiscale à son mérite. Ne faisons pas claquer le drapeau et ne parlons pas de patriotisme. Nous sommes tous Canadiens et "britishers." Parlons sens commun et raison entre nous. Les gros intérêts financiers de tous les pays sont fortement en faveur des armements sur terre et sur mer. Cela leur rapporte de l'argent. Quand nous connaîtrons exactement la situation et de quelle manière les impôts seront prélevés, le peuple décidera. Exposons les faits au peuple et donnons-lui le temps de les étudier. En attendant, que les magnats du C. P. R. et du C. N. R. prouvent leur loyalisme tant vanté en contribuant, disons $10,000,000 chacun pour les dépenses navales.

Que les manufacturiers qui bénéficient de la protection fournissent $20,000,000 de plus, et les banquiers $10,000,000. Ils ont cet argent, et ils pourraient le donner sans se mettre à mal le moins du monde. Quand ils auront fourni cette contribution, ils auront droit de parler marine. En attendant, ils pourraient laisser la parole à ceux qui doivent payer.

TOLERANCE ET FANATISME

Durant l'avant-dernière session du Parlement d'Ottawa, celle qui a précédé la campagne électorale de 1911, un député tory-orangiste proposa une loi à l'effet d'unifier, de rendre uniforme, dans tout le Dominion, la célébration du mariage et ce qui s'en suit.

Ce projet, s'il eût passé, aurait enlevé aux provinces leur droit exclusif, garanti par la Constitution du Canada, de légiférer sur la matière regardant la célébration matrimoniale.

Ce projet visait particulièrement la province de Québec, où la loi reconnaît la sainteté, l'institution divine du mariage.

Ce projet s'attaquait surtout à l'Eglise catholique, dont la doctrine fait, du mariage, un sacrement institué par Notre-Seigneur, et entoure ce sacrement de tous les soins voulus pour en empêcher la profanation.

Cependant, les agitateurs de M. Borden avaient monté la tête des torys d'Ontario, et des orangistes du Dominion en général, afin de préparer le coup mortel que l'on espérait pouvoir asséner, en plein Parlement.

Mais le coup rata devant la fermeté du gouvernement Laurier qui opposa fin de non recevoir au fameux projet de loi.

Sir Wilfrid, par la bouche de son ministre de la justice, régla la question, en répondant que toute loi touchant à la célébration du mariage relève des législatures provinciales, et que le Parlement fédéral n'a rien à y voir, enfin que le pouvoir fédéral ne doit et ne peut empiéter sur le droit, les prérogatives des provinces:

Sir Wilfrid avait raison.

Sur ce chapitre, la Constitution du Canada s'exprime si clairement qu'un enfant d'école ordinaire, à la simple lecture, ne manquerait pas d'en saisir la signification.

Loin de se rendre à l'évidence, les agitateurs torys se livrèrent plus que jamais à leur triste besogne: parcourir l'Ontario et les autres provinces protestantes de l'Est, en dénonçant Laurier avec une extrême violence, le représentant comme l'abject instrument du Pape de Rome, lui reprochant de gouverner d'après les dictées du Pape de Rome, le blâmant d'avoir assisté 'officiellement' au congrès eucharistique de Montréal et d'y avoir autorisé la présence d'un des régiments des troupes de Sa Majesté, l'accusant de faire du Pape de Rome le roi virtuel du Canada, dépendance britannique, etc., etc.

N'est-ce pas à l'aide de cette manoeuvre honteuse que les agitateurs torys ont réussi à soulever la majorité des électeurs d'Ontario contre l'administration Laurier? En effet, ce n'est pas contre la réciprocité que le verdict d'Ontario a été obtenu, mais contre la "popish domination."

Et, malgré tout, honneur à Ontario! dirai-je. Car j'admire qu'une masse aussi imposante d'électeurs y soit restée calme et ait refusé de se laisser emballer.

Jusqu'à preuve du contraire, je croirai toujours avec bonheur que la majorité de mes concitoyens protestants ou Anglo-Canadiens désapprouvent ces explosions de fanatisme ignare et malsain.

Et je crois encore qu'il en est de même en Angleterre où nos agitateurs torys ont transporté la question brûlante.

Pourquoi M. Monk, à Sorel, a-t-il omis la mention de ce fait?

Pourquoi le "Manitoba," de St-Boniface, le cache-t-il si soigneusement à ses lecteurs?

* * *

A ce propos, la "Libre Parole," de Québec, vaillante feuille, publie sous le titre: "Fanatisme et Tolérance," un article qui mérite lecture, et que je soumets à l'appréciation des lecteurs du "Courrier de l'Ouest."

C'est comme suit:

"Il n'y a pas que chez nous où les fanatiques ont fait du bruit

Suite a la page 8

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

LE SHILLING D'ARGENT

I

Il y avait une fois un shilling. Lorsqu'il sortit de la Monnaie, il était d'une blancheur éblouissante; il sauta, tinta: "Hourrah! dit-il, me voilà parti pour le vaste monde!" Et il devait, en effet, parcourir bien des pays.

Il passa dans les mains de diverses personnes. L'enfant le tenait ferme avec ses menottes chaudes. L'avare le serrait convultivement dans ses mains froides. Les vieux le tournaient, le retournaient, Dieu sait combien de fois, avant de le lâcher. Les jeunes gens le faisaient rouler avec insouciance.

Notre shilling était d'argent de bon aloi, presque sans alliage. Il y avait déjà un an qu'il trottait par le monde, sans avoir quitté encore le pays où on l'avait monnayé. Un jour enfin il partit en voyage pour l'étranger. Son possesseur l'emportait par mégarde. Il avait résolu de ne prendre dans sa bourse que de la monnaie du pays où il se rendait. Aussi fut-il surpris de retrouver, au moment du départ, ce shilling égaré. "Ma foi, gardons-le, se dit-il, là-bas il me rappellera le pays!" Il laissa donc retomber au fond de la bourse le shilling, qui bondit et résonna joyeusement.

Le voilà donc parmi une quantité de camarades étrangers qui ne faisaient qu'aller et venir. Il en arrivait toujours de nouveaux avec des effigies nouvelles, et ils ne restaient guère en place. Notre shilling, au contraire, ne bougeait pas. On tenait donc à lui: c'était une honorable distinction.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées: le shilling avait fait déjà bien du chemin à travers le monde, mais il ne savait pas du tout où il se trouvait. Les pièces de monnaie qui survenaient lui disaient les unes qu'elles étaient françaises, les autres qu'elles étaient italiennes. Telle qui entrait lui apprit qu'on arrivait en telle ville; telle autre qu'on arrivait dans telle autre ville. Mais c'était insuffisant pour se faire une idée du beau voyage qu'il faisait. Au fond du sac on ne voit rien, et c'était le cas de notre shilling.

Il s'avisa un jour que la bourse n'était pas bien fermée. Il glissa vers l'ouverture pour tâcher d'apercevoir quelque chose. Mal lui en prit d'être trop curieux. Il tomba dans la poche du pantalon; quand le soir son maître se déshabilla, il en retira sa bourse, mais y laissa le shilling. Le pantalon fut mis dans l'antichambre, avec les autres habits, pour être brossé par le garçon d'hôtel. Le shilling s'échappa de la poche et roula par terre; personne ne l'entendit, personne ne le vit.

Le lendemain, les habits furent rapportés dans la chambre. Le voyageur les revêtit, quitta la ville, laissant là le shilling perdu. Quelqu'un le trouva et le mit dans son gousset, pensant bien s'en servir.

"Enfin, dit le shilling, je vais donc circuler de nouveau et voir d'autres hommes, d'autres moeurs et d'autres usages que ceux de mon pays!"

Lorsqu'il fut sur le point de passer en de nouvelles mains, il entendit ces mots: "Qu'est-ce que cette pièce? Je ne connais pas cette monnaie. C'est probablement une pièce fausse; je n'en veux pas: elle ne vaut rien."

C'est en ce moment que commencent en réalité les aventures du shilling, et voici comme il racontait plus tard à ses camarades les traverses qu'il avait essuyées.

II

"Elle est fausse, elle ne vaut rien!" A ces mots, disait le shilling, je vibrais d'indignation. Ne savais-je pas bien que j'étais de bon argent, que je sonnais bien, et que mon empreinte était loyale et authentique? Ces gens se trompent, pensais-je: ou plutôt ce n'est pas de moi qu'ils parlent. Mais non, c'était bien de moi-même qu'il s'agissait, c'était bien pour bonne," dit l'étranger en me considérant avec attention. Un sourire s'épanouit tout à coup sur moi qu'ils accusaient d'être une pièce fausse!

"Je la passerai ce soir à la faveur de l'obscurité," se dit l'homme qui m'avait ramassé.

"C'est ce qu'il fit en effet; le soir on m'accepta sans mot dire. Mais le lendemain on recommença à m'injurier de plus belle: "Mauvaise pièce, disait-on, tâchons de nous en débarrasser."

"Je tremblais entre les doigts des gens qui cherchaient à me glisser furtivement à autrui.

"Malheureux que je suis! m'écriai-je. A quoi me sert-il d'être si pur de tout alliage, d'avoir été si nettement frappé! On n'est donc pas estimé, dans le monde, à sa juste valeur, mais d'après l'opinion qu'on se forme de vous. Ce doit être bien affreux d'avoir la conscience chargée de fautes, puisque, même innocent, on souffre à ce point d'avoir seulement l'air coupable!

"Chaque fois qu'on me produisait à la lumière pour me mettre en circulation, je frémissait de crainte. Je m'attendais à être examiné, scruté, pesé, jeté sur la table, dédaigné et injurié comme l'oeuvre du mensonge et de la fraude.

"J'arrivai ainsi entre les mains d'une pauvre vieille femme. Elle m'avait reçu pour salaire d'une rude journée de travail. Impossible de tirer parti de moi! Personne ne voulait me recevoir. C'était une perte sérieuse pour la pauvre vieille.

"Me voilà donc réduite, se dit-"elle, à tromper quelqu'un en lui "faisant accepter cette pièce fausse. C'est bien contre mon gré, "mais je ne possède rien et je ne "puis me permettre le luxe de "conserver un mauvais shilling. "Ma foi je vais le donner au boulanger qui est si riche: cela lui "fera moins de tort qu'à n'importe qui. C'est mal néanmoins ce "que je fais."

"Faut-il que j'aie encore le malheur de peser sur la conscience de cette brave femme! me dis-je en soupirant. Ah! qui aurait supposé, en me voyant si brillant dans mon jeune temps, qu'un jour je descendrais si bas?"

"La vieille femme entra chez l'opulent boulanger; celui-ci connaissait trop bien les pièces ayant cours pour se laisser prendre: il me jeta à la figure de la pauvre vieille, qui s'en alla honteuse et sans pain. C'était pour moi le comble de l'humiliation! J'étais désolé et navré, comme peut l'être un shilling méprisé, dont personne ne veut.

"La bonne femme me reprit pourtant, et de retour chez elle, elle me regarda de son regard bienveillant: "Non, dit-elle, je ne "veux plus chercher à attraper "personne; je vais te trouer pour "que chacun voie bien que tu es "une pièce fausse. Mais l'idée "m'en vient tout à coup: qui sait? "Ne serais-tu pas une de ces pièces de monnaie qui portent bonheur? J'en ai comme un pressentiment. Oui, c'est cela, je vais "te percer au milieu et passer un "ruban par le trou; je t'attacherai "au cou de la petite fille de la voisine et tu lui porteras bonheur."

"Elle me transperça comme elle l'avait dit, et ce ne fut pas pour moi une sensation agréable. Toutefois, de ceux dont l'intention est bonne on supporte bien des choses. Elle passa le ruban par le trou: me voilà transformé en une sorte de médaillon, et l'on me suspend au cou de la petite qui, toute joyeuse, me sourit et me baisa. Je passai la nuit sur le sein innocent de l'enfant.

"Le matin venu, sa mère me prit entre ses doigts, me regarda bien. Elle avait son idée sur moi, je le devinai aussitôt. Elle prit des ciseaux et coupa le ruban.

"Ah! tu es un shilling qui porte "bonheur! dit-elle. C'est ce que "nous verrons."

"Elle me plongea dans du vinaigre. Oh! le bain pénible que je subis! j'en devins verdâtre. Elle mit ensuite du mastic dans le trou et, sur le crépuscule, alla chez le receveur de la loterie afin d'y prendre un billet. Je m'attendais à un nouvel affront. On allait me rejeter avec dédain, et cela devant une quantité de pièces fières de leur éclat. J'échappai à cet affront. Il y avait beaucoup de monde chez le receveur; il ne savait à qui entendre; il me lança parmi les autres pièces, et, comme je rendis un bon son d'argent, tout fut dit. J'ignore si le billet de la voisine sortit au premier tirage, mais ce que je sais bien, c'est que, le lendemain, je fus reconnu de nouveau pour une mauvaise pièce et mis à part pour être passé en fraude.

"Mes misérables pérégrinations recommencèrent. Je roulai de main en main, de maison en maison, insulté, mal vu de tout le monde. Personne n'avait confiance en moi, et je finis par douter de ma propre valeur. Dieu! quel affreux temps ce fut là!

"Arrive un voyageur étranger. On s'empresse naturellement de lui passer la mauvaise pièce qu'il prend sans la regarder. Mais quand il veut me donner à son tour, chacun se récrie: "Elle est fausse, elle ne vaut rien!" Voilà les affligeantes paroles que je fus condamné pour la centième fois à entendre.

"On me l'a pourtant donnée ses lèvres. C'était extraordinaire; tout autre était l'impression que je produisais habituellement sur ceux qui me regardaient. "Tiens! "s'écria-t-il, c'est une pièce de "mon pays, un brave et honnête "shilling. On l'a troué; on l'a "traité comme une pièce fausse. "Je vais le garder et je le remporterai chez nous."

"Je fus, à ces mots, pénétré de la joie la plus vive. Depuis longtemps je n'étais plus accoutumé à recevoir des marques d'estime. On m'appelait un brave et honnête shilling, et bientôt je retournerais dans mon pays, où tout le monde me ferait fête comme autrefois. Je crois que, dans mon transport, j'aurais lancé des étincelles si ma substance l'avait permis.

"Je fus enveloppé dans du beau papier de soie, afin de ne plus être confondu avec les autres monnaies; et lorsque mon possesseur rencontrait des compatriotes, il me montrait à eux; tous disaient du bien de moi, et l'on prétendait même que mon histoire était intéressante.

"Enfin j'arrivai dans ma patrie. Toutes mes peines furent finies, et je repris un nouveau plaisir à l'existence. Je n'éprouvais plus de contrariétés; je ne subissais plus d'affronts. J'avais l'apparence d'une pièce fausse à cause du trou dont j'étais percé; mais cela n'y faisait rien; on assurait tout de suite que j'étais de bon aloi et l'on me recevait partout avec plaisir.

"Ceci prouve qu'avec la patience et le temps, on finit toujours par être apprécié à sa véritable valeur.

"C'est vraiment ma conviction," dit le shilling en terminant son récit.

FLEUR-DE-LAITUE

Il y avait une fois un homme et sa femme, qui désiraient depuis longtemps un enfant. A la fin, le Bon Dieu leur en envoya un. Mais il faut vous dire qu'ils habitaient près d'une Enchanteresse qui possédait un beau jardin dans lequel il y avait une magnifique planche de laitues; et un jour, la femme, qui voyait ces laitues par la fenêtre, avait ressenti un tel désir d'en avoir qu'elle serait morte si elle n'en avait pas eu. Son mari, pour lui faire plaisir, avait escaladé le grand mur du jardin et cueilli des laitues fraîches. Il les avait rapportées à sa femme, qui leur avait trouvé un goût délicieux. Mais, par malheur, l'Enchanteresse avait aperçu le maraudeur, et elle se mit dans une grande colère. L'homme, pour l'apaiser, lui dit que sa femme n'était pas bien et qu'elle ne rêvait que laitues. — "Bon, avait-elle répondu; vous pouvez prendre autant de laitues qu'il vous plaira, mais si jamais votre femme a un enfant, il faudra qu'elle me le donne."

L'homme avait été très ennuyé, mais il avait dit oui, de sorte que lorsqu'enfin sa femme eut une petite fille, il dut la donner à l'Enchanteresse, qui vint tout de suite la réclamer. Elle nomma l'enfant Feuille-de-Laitue et l'emmena avec elle.

La petite Feuille-de-Laitue devint l'enfant la plus jolie qui fût sous le soleil. Quand elle eut douze ans, l'Enchanteresse l'enferma au haut d'une tour, dans un bois. La tour n'avait ni escalier, ni porte; seulement une petite fenêtre percée très haut. Quand l'Enchanteresse voulait entrer, elle se mettait au pied de la tour et criait:

—"Feuille-de-Laitue, Feuille-de-Laitue. Laisse de là-haut pendre tes cheveux!"

L'enfant avait une longue et admirable chevelure, semblable à de l'or filé. Elle la laissait pendre et s'en servait pour hisser l'Enchanteresse dans la tour.

Au bout de deux ans, le fils du Roi, se promenant un jour à cheval à travers la forêt, passa près de la tour. Là il entendit un chant si gracieux et si suave qu'il s'arrêta pour écouter. C'était Feuille-de-Laitue qui s'amusait à chanter toute seule pour tromper le temps. Le fils du Roi aurait bien voulu monter jusqu'à la voix, mais il ne put trouver de porte. Il retourna donc chez lui. Tous les jours suivants il revint dans le bois pour écouter la jeune fille chanter. Une fois, caché derrière un arbre, il aperçut l'Enchanteresse, l'entendit appeler Feuille-de-Laitue et vit comment cette dernière laissait pendre sa chevelure et comment l'Enchanteresse grimpait dans la tour. Il se dit que lui aussi pourrait bien grimper par le même moyen. Le lendemain, au crépuscule, il vint près de la tour et appela.

—"Feuille-de-Laitue, Feuille-de-Laitue. Laisse de là-haut pendre tes cheveux!"

La chevelure se déroula aussitôt, et il grimpa. D'abord la jeune fille fut terrifiée en le voyant, mais il lui parla avec tant de bonté — lui demandant si elle voudrait l'épouser — et il était si jeune et si beau, qu'elle se mit à penser qu'il aurait plus d'affection pour elle que l'enchanteresse. Elle lui dit donc: — "Je serais bien contente d'aller avec vous, mais comment puis-je descendre de la tour? La prochaine fois, apportez une corde de soie; j'en ferai une échelle, à l'aide de laquelle je descendrai, et vous m'emmènerez sur votre cheval."

Le lendemain, il lui apporta la corde de soie, et en attendant que l'échelle fût faite, il venait la voir tous les soirs, car l'Enchanteresse ne la visitait que pendant le jour.

Mais cette vieille femme finit par découvrir ce qui se passait. Elle en fut si furieuse qu'elle saisit la chevelure de Feuille-de-Laitue et, cric, crac! elle la lui coupa au ras de la tête. Et elle eut la cruauté de mener la jeune fille dans un endroit désert et désolé, pour l'y laisser végéter dans la plus grande misère.

Le même jour, le fils du Roi vint sous la fenêtre. Il appela comme il faisait toujours, et voyant les longues tresses de cheveux pendant jusqu'à terre — l'Enchanteresse les avait attachées à la fenêtre pour faire croire que Feuille-de-Laitue y était encore — il grimpa jusqu'au haut mais ne trouva que la vieille sorcière. — "Ah! ah! fit-elle d'une voix glapissante, le chat a emporté le joli oiseau et il va vous crever les yeux. Vous ne reverrez plus jamais Feuille-de-Laitue." Le fils du Roi fut tellement transporté de douleur en entendant ces paroles, qu'il se jeta par la fenêtre. Il ne se tua pas, mais les épines dans lesquelles il était tombé lui crevèrent les yeux. Devenu aveugle, il erra à l'aventure par la forêt, se nourrissant de baies et de racines, et pleurant la jeune fille perdue. Mais un jour, il entendit une voix qu'il lui sembla connaître. Il alla de ce côté. C'était Feuille-de-Laitue qui, en le voyant, se jeta à son cou et se mit à pleurer. Deux de ses larmes mouillèrent les yeux du prince, et aussitôt, il vit aussi clair qu'auparavant. Il emmena Feuille-de-Laitue dans son pays, où il fut reçu avec joie, et durant de très longues années ils vécurent heureux et contents.



COUR SUPREME D'ALBERTA 1912-1913

Des sessions de la Cour Suprême en banc et pour le procès des causes civiles et criminelles et pour l'audition de résolutions et autres affaires civiles seront tenues aux places suivantes à l'heure fixée pour le terme 1912-1913. Quand le jour fixé pour la cour sera fête légale, la cour siègera le jour suivant:

Sessions de la Cour Suprême en banc

Edmonton: Troisième mardi de septembre et de mars.

Calgary: Premier mardi de décembre et de juin.

Pour procès des causes civiles sans jurés:

Edmonton et Calgary: Le premier mardi d'octobre, novembre, janvier, février, mars, avril et mai et le troisième mardi de juin.

Pour le procès des causes civiles et criminelles avec jurés:

Edmonton et Calgary: Le troisième mardi d'octobre, février et mai.

Pour le procès de toutes les causes criminelles:

Wetaskiwin: Deuxième mardi d'octobre et de mars.

Red Deer: Quatrième mardi d'octobre et de février.

Medicine Hat: Deuxième mardi de novembre et troisième mardi d'avril.

MacLeod: Deuxième mardi d'octobre, février et mai.

Lethbridge: Cinquième mardi d'octobre et quatrième mardi d'avril.

Pour le procès des causes civiles:

Wetaskiwin: Premier mardi de novembre et cinquième mardi d'avril.

Red Deer: Troisième mardi de novembre et quatrième mardi d'avril.

Medicine Hat: Quatrième mardi d'octobre et deuxième mardi de mars.

MacLeod: Deuxième mardi de novembre et troisième mardi d'avril.

Lethbridge: Troisième mardi de novembre et deuxième mardi de mai.

Daté à Edmonton, ce 9ème jour d'août 1912.

L. F. CLARRY,
Député-procureur-général.

Coin Feminin

CHRONIQUE

PLEURER SUR SOI

On pleure sur soi, quand, dans une crise de désespoir, on s'imagine que l'on n'est ni apprécié, ni aimé, ni estimé à ce que l'on croit sa juste valeur.

Mais au fait, pourquoi ne vous apprécie-t-on pas? Vous cherchez les raisons et aussitôt vous les trouvez: la raison est qu'on vous hait et que chacun autour de vous conspire contre votre vie.

Prenez garde: vous plaindre ainsi, c'est vous prendre pour le centre de la création, l'astre primordial autour duquel gravitent, ou devraient graviter, les étoiles. Vous n'êtes plus au point.

Car insensiblement l'habitude de se plaindre engendre l'indifférence, puis la pitié, puis enfin le mépris pour chaque unité sociale.

Mieux vaudrait recevoir les heurts que la vie nous inflige, et voir en eux de véritables leçons. Vivre c'est lutter contre notre propre médiocrité, et si nous devons plaindre quelqu'un, plaignons plutôt ceux qui vivent auprès de nous.

Songez-y bien: c'est un grand privilège de vivre, de lutter pour la quotidienne existence, de combattre pour la justice et s'il le faut de souffrir et de mourir pour elle.

Avoir de la peine, c'est se prouver à soi-même que l'on est vivant. Les morts ne souffrent pas. Les vivants sont tenus de souffrir. Souffir est une part de la grande éducation de l'individu, quand réellement il vit et va vers un but. Et vivre, n'est-ce pas déjà un but, en soi?

Tomber, et se sentir tomber, c'est être sur le chemin de la victoire et du salut. Mais on n'est jamais aussi bas que lorsqu'on se laisse aller à gémir sur son sort.

Surmonter les obstacles, s'élever, planer, est le propre de l'homme digne de ce nom.

Aides-toi pour te grandir et que le ciel t'aide.

Pleurer sur son sort est le premier symptôme de la folie de la persécution. Or, cette maladie du cerveau vient de continuellement songer à soi-même et d'attacher une importance exagérée à de légères avanies parfois créées de toutes pièces par notre imagination.

Si nos projets échouent, nous en blâmons les autres; si nous réussissons, nous nous en attribuons toute la gloire à nous-mêmes. Il est plus aisé de jeter le blâme sur un tiers que de regarder en face le fait accompli; ainsi nous dissimulons nos maladresses derrière une excuse, et nous commençons de nous plaindre, racontant à chacun nos malheurs et nous efforçant d'être plaints par chacun.

Si vous pleurez sur vous, vous créerez autour de vous une légion d'hypocrites habiles à feindre la sollicitude, tandis qu'en réalité, du fond même de leur coeur, ils vous estiment un peu moins à chaque gémissement et à chaque récrimination.

Haut les coeurs! Portez haut la tête, ayez bouche close, yeux ouverts et du souffle dans la poitrine.

Ne déplorez aucune adversité. N'essayez jamais de jeter le blâme sur un autre. Le temps est le grand redresseur des torts. N'oubliez pas que même dans le cycle étroit d'une vie courte, nous obtenons tout l'amour qui nous est dû, je veux dire tout l'amour que nous avons su donner.

Acceptons, je le répète, les heurts que nous inflige la vie. Il y a de la quiétude et de la sécurité du repos et du silence jusqu'aux plus tristes abîmes où nous sommes parfois entraînés, et nous aurons aussi, pour en jouir, tout le temps désirable.

Sachons être heureux et reconnaissants de vivre. Il y a des millions et des millions d'individus dans le monde qui ne nous ont jamais fait de mal.

Songez à tout le travail qui vous sollicite. Allons, debout! au travail!

(Adapté de l'anglais).

MAGALI.

ÇA FERA AUSSI BIEN

On raconte d'un professeur distrait, qu'un jour qu'il était occupé à écrire, un de ses enfants entra.

—Que veux-tu? demanda-t-il. Je ne puis pas être dérangé maintenant.

—Je veux seulement te dire bonsoir, papa.

—Oh! ça ne presse pas, dit-il, en reprenant immédiatement son écriture, demain matin fera aussi bien.

LE DEPART

Pour la dernière fois j'ai gravi les coteaux
Dans l'odeur de tilleul d'eau paisible et de frêne
Que verse, de Meudon à l'île de Puteaux
La latine douceur d'un matin sur la Seine.

O cher pays que j'aime autant que mon pays,
Vous ne serez demain qu'une des cent chimères
Dont meurt le fils de ceux qui, vendus et trahis,
Vous ont tout pardonné, puisqu'on pardonne aux mères!

Je vous aimerais trop, je ne vous verrai plus,
Mais je veux dire à tous que mon âme est française,
Combien je vous goûtai, combien vous m'avez plu,
Que votre air est doux comme un visage qu'on baise.

Adieu. J'emporte en moi votre nom adoré
Et tout ce qu'il contient d'amour et d'espérance.
Tu es toute en mon coeur. Bientôt je reverrai
Ma terre maternelle et noble. ... Adieu, ma France!

PAUL MORIN.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Plus de cent cinquante mille délégués et visiteurs envahissent la ville de Vienne, magnifiquement décorée.

Vienne, Autriche, 10 — Sous la protection de Sa Majesté Apostolique l'empereur François-Joseph, le 23e Congrès eucharistique a commencé son travail aujourd'hui, et il le poursuivra, jusqu'à dimanche prochain. Parmi les délégués et les visiteurs qui sont au nombre de plus de cent cinquante mille, on remarque les représentants du Canada, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud et de tous les pays d'Europe.

La ville de Vienne est magnifiquement décorée.

Le délégué papal, le cardinal Veg Rossum, l'un des plus jeunes membres du Sacré Collège, est arriv dans la capitale d'Autriche aujourd'hui. Après une brève cérémonie à la cathédrale de Saint-Etienne, le cardinal a été porté dans un carrosse de gala au Hofburg, où il a té reçu par l'empereur et les membres de la famille impériale.

Le travail sérieux commencera demain, alors que le bref papal sera lu en la cathédrale de Saint-Etienne, où des discours seront prononcés.

Jeudi une grand'messe pontificale sera célébrée dans la cathédrale.

Le même jour, des messes où la communion sera donnée, seront chantées dans toute les églises paroissiales de Vienne. Chaque jour, dans la cathédrale et dans quelques-unes des plus grandes églises de la capitale, seront tenues des réunions au cours desquelles seront discutées les diverses questions relatives aux progrès de l'Eglise catholique.

Le congrès se terminera dimanche prochain par une immense procession. Ceux qui prendront part à la procession se rassembleront à la cathédrale.

Ils défileront le long du Ringstrasse jusqu'au Hofburg où une messe masse sera célébrée par le délégué papal au sommet de la grande porte d'entrée. L'empereur et tous les membres de la cour assisteront à cette messe qui réunira, croit-on, cinquante mille personnes.

RECETTES ET CONSEILS

Pour conserver le beurre frais. —Pétrissez-le soigneusement avec de l'eau froide ayant été préalablement bouillie. Formez-en une boule que vous mettrez dans un pot de grès avec de l'eau salée, à la cave.

Il faut changer l'eau tous les jours et renouveler le pétrissage deux fois par semaine.

De cette façon, le beurre se conserve bon assez longtemps, voire même pendant des mois.

* * *

Bon à savoir. — Pour recouvrir les confitures on emploi généralement du papier imbibé d'eau-de-vie. Mais celle-ci s'évapore bien vite, et de là vient que le sucre se cristallise à la surface, de façon désagréable. Pour éviter cet inconvénient, employez la glycérine. Imbibez votre papieer de glycérine, des deux côtés, et posez-le sur la confiture. La glycérine ne s'évapore pas et empêche l'évaporation de la confiture et naturellement aussi la cristallisation du sucre.

* * *

Direction pour faire six pains. —Mettez trois pintes de yeast et trois pintes d'eau chaude, une demi-tasse de graisse, une demi-tasse de sucre et faites une bonne pâte solide; quand elle sera bien levée, mettez-la dans les tôles, laissez lever encore, et mettez dans un fourneau bien conditionné.

* * *

Biscuits économiques.—Prenez deux oeufs, une tasse de sucre, une tasse de lait, une cuillerée à table de beurre ou de graisse fondue, le tout bien battu ensemble; ajoutez-y une cuillerée à thé de soda, deux cuillerées de crème de tartre et deux tasses de farine.

* * *

Soupe aux huîtres. — Il est nécessaire de faire couler le jus des huîtres avant de l'ajouter au bouillon ou au lait. On y met un petit morceau de beurre, du poivre et du pain émietté fin, ou si vous le préférez, des biscuits au soda sans sucre. Quand le tout bout, jetez-y les huîtres, et dès qu'elles commencent à plisser, retirez d u feu.

* * *

Charlotte russe à la fraise. — Ayez un moule à charlotte de la contenance d'un litre et demi, garnissez-le au fond et autour de biscuits à la cuiller; emplissez l'intérieur d'une préparation de fraise à la crème et faites prendre deux heures à la glace en le couvrant d'un plateau de glace; ne démoulez sur plat froid qu'au moment de servir.

* * *

Conservation des chaussures.— Pour conserver en bon état les chaussures qui ne doivent être portées que pendant un temps assez long, on conseille de les enduire de glycérine, préférablement à l'huile ou à la graisse.

UN MOT ENCOURAGEANT

Un marin avait fait visiter le navire à une dame.

En le remerciant, elle dit:

—Je suis peinée de voir que les règles du bateau vous défendent d'accepter de l'argent, comme pourboire.

—Chère, Madame, dit le marin, les pommes étaient défendues aussi dans le Paradis terrestre.

UNE RESSEMBLANCE

Mme Bourbeau.—Mon mari a près de 45 ans, et il n'a pas encore un cheveu gris.

Mme Lapointe.—Mon mari non plus et il a plus de 50 ans.

—N'est-ce pas remarquable?

—Par particulièrement. Il est complètement chauve.

IL Y GAGNAIT ENCORE

Elle.—Avant notre mariage, tu m'apportais une boîte de bonbons chaque fois que tu venais à la maison.

Lui.—Oui, ma chère, et cela coûtait bien moins cher que la viande que je t'aporte maintenant.

UNE BONNE SUGGESTION

Le père, anxieux.—Tu es d'âge, maintenant, et je veux te donner un petit conseil sur la manière de conserver l'argent.

Le fils.—Mais, est-ce que ce ne sera pas préférable de me conseiller d'abord comment l'avoir?

ON NE MEURT PAS DE JOIE

—Morin a reçu une dépêche ce matin lui annonçant la mort de sa belle-mère.

—En fut-il visiblement affecté?

—Oh, oui; mais tu sais, la joie ne tue jamais.

TELLE VIE TELLE RECOMPENSE

On procédait à une enquête sur les accidents d'automobiles quand le chauffeur déclara, qu'en marchant à une vitesse de quarante milles à l'heure, il pourrait arrêter l'auto sur une distance de 12 ou 15 pieds.

—Hut! dit le juge.

Alors le témoin, un expert, donna son témoignage et le juge dit:

—Si, une auto, allait à une vitesse de 40 milles à l'heure, et qu'il puisse l'arrêter si brusquement, où le chauffeur irait-il?

—Ça dépendrait de la vie qu'il aurait menée, dit l'expert.

MALADIES DES POMMES DE TERRE

Ottawa, 16 — Le ministre de l'Agriculture a fait publier une affiche bien voyante appelant l'attention des cultivateurs sur la nécessité où il se trouvent d'examiner avec soin leurs pommes de terre au moment de la récolte pour déterminer si elles sont ou non affectées de la galle noire. Cette pancarte montre en couleurs naturelles un plant de pommes de terre entièrement attaqué ainsi que les tubercules ont commencé d'attaquer. Les cultivateurs qui découvriraient des spécimens douteux sont priés de les envoyer au botaniste du Dominion à la ferme expérimentale d'Ottawa.

L'affiche est publiée comme circulaire No 1 du service de la botanique et est distribuée au public par le bureau des publications du Ministre de l'Agraculture.

Saskatoon, 10 — L'hon. Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, à Québec, qui est de passage à Saskatoon, donne l'information que les Nationalistes perdent du terrain dans leur province.

Il n'y a absolument aucun doute que les Libéraux, par contre, ont repris leur ancienne vigueur. "Si une élection générale avait lieu présentement, Laurier en reviendrait aussi fort qu'il y a six ou sept ans. Les dernières élections provinciales de Québec le démontrent amplement."

Les conservateurs subissent, à leur détriment, et au bénéfice des libéraux, les contre-coups de la position prise par Monk et Pelletier sur la politique navale de l'un ou de l'autre parti.

A TRAVERS LES JOURNAUX

De "La Presse":

A MARIEVILLE

Pendant que la splendide réception offerte à M. Borden, sans être une démonstration purement politique, réjouissait particulièrement les coeurs conservateurs, le parti libéral, de son côté, n'a pas consenti à rester dans l'ombre. Presque au même instant, il tenait à Marieville une assemblée, dont le succès, dans les circonstances, a été une preuve véritablement saisissante de sa vitalité. C'était la première d'une série d'assemblées que Sir Wilfrid se propose d'entreprendre à travers le pays. Le vieux chef libéral a inauguré magnifiquement sa campagne; il a débuté par un incontestable triomphe. Plusieurs milliers de personnes étaient venues de tous les points du district environnant, et même de plus loin, pour l'entendre. Leurs applaudissements enthousiastes ont montré que le Grand Canadien, en dépit de l'échec du 21 septembre 1911, n'a rien perdu de son ancienne emprise sur l'âme populaire.

La note dominante du discours de l'ancien premier ministre a été la confiance. Sir Wilfrid Laurier est fermement convaincu que la majorité du peuple canadien est de nouveau avec lui, que l'électorat est revenu de son égarement momentané. Il croit au triomphe prochain des idées politiques dont il s'est fait l'irréductible champion et dont il n'abandonne pas un iota.

Comment ne pas admirer l'énergie de ce vieillard qui, à l'âge de 71 ans, ne veut pas entendre parler de repos, se lance dans la lutte avec une ardeur renouvelée! Il ne se souvient pas de l'ingratitude de ses concitoyens; il se souvient seulement qu'il se doit à son pays.

Sir Wilfrid a montré dans son discours de Marieville, qu'il est toujours le même orateur, au langage digne et aux vues élevées.

"Quelle que soit la politique navale de M. Borden, a-t-il dit, jamais il ne sortira de ma bouche une parole qui soit de nature à semer la discorde parmi les Canadiens."

Voilà un sentiment noblement exprimé et dont nous voudrions voir un plus grand nombre de nos politiciens canadiens s'inspirer.

Sir Wilfrid, à cause de sa politique navale, a été l'objet d'attaques aussi injustes que passionnées; il a été en butte à la mauvaise foi d'agitateurs sans scrupules. Ses adversaires peuvent être tranquilles; il ne s'abaissera pas à se servir des mêmes armes contre eux.

Nous croyons sincèrement qu'avant longtemps, le peuple canadien sera obligé d'admettre que la solution la meilleure du problème de la question navale est celle qui a été formulée par Sir Wilfrid Laurier. Cette solution concilie les devoirs du Canada envers l'Empire avec les droits supérieurs de l'autonomie canadienne. Nous ne savons encore ce que M. Borden s'est laissé arracher par les rusés diplomates de Downing Street, mais s'il est vrai, comme la rumeur le veut, qu'il ait donné dans l'impérialisme outrancier des Chamberlainistes, il trouvera Sir Wilfrid Laurier contre lui. Entre ceux qui voudraient le détacher et ceux qui voudraient subordonner le Canada à la Grande-Bretagne, entre ces deux extrêmes, Sir Wilfrid continue à occuper ce juste milieu où ont toujours résidé la raison, la vérité et la justice.

LE MESSAGE DE LAURIER

Du "Soleil."

Le message que Sir Wilfrid Laurier a adressé hier à Marieville, aux libéraux de la province de Québec, est certain d'être accueilli par eux avec la plus vive satisfaction, car il répond très exactement aux sentiments de nos amis.

"Nous avons été battus, a dit Sir Wilfrid, l'automne dernier, mais nous avons conscience de n'avoir point mérité cette défaite et la seule chose que nous ayions à faire, c'est de: cracher dans nos mains et de nous reprendre."

D'un bout à l'autre de la province de Québec, les libéraux et avec eux bon nombre de citoyens sans attache de parti, n'attendent que le moment de la revanche, car la preuve est faite déjà, preuve indiscutable, flagrante, de l'inanité des faux prétextes, grâce auxquels nos adversaires ont réussi à surprendre la bonne foi de l'électorat.

On lira dans le discours de Sir Wilfrid Laurier à Marieville, l'exposé de cette évidence; il est sans réplique.

Nous voulons simplement pour aujourd'hui, mettre en relief la déclaration de Sir Wilfrid au sujet de la marine.

"Que ma langue se dessèche dans ma bouche, a-t-il dit, si jamais j'oublie ce que je dois à mon pays pour essayer d'exploiter les préjugés et les passions du peuple sur cette question d'un intérêt national."

Le chef de l'opposition a réaffirmé sans nulle réticence sa conviction envers ce qu'il estime être le devoir du Canada d'assurer la défense navale de ses côtes.

"Si je n'avais écouté que mes propres intérêts ou mes désirs, dit-il, je n'aurais jamais songé à proposer cette loi de la marine, mais comme premier ministre canadien, comme citoyen britannique, j'avais un devoir à remplir et j'ai voulu accomplir mon devoir envers mon pays."

En un mot, Sir Wilfrd a affirmé ce que nous-même n'avons cessé de répéter, que ce problème de la défense navale du Canada était une nécessité qui s'était imposée par suite de circonstances indépendantes de notre volonté et de nos souhaits, une nécessité qui découlait de circonstances hors de notre contrôle, résultat d'une situation inéluctable et que pour tout canadien soucieux de son honneur, l'obligation s'imposait, en dehors et au-dessus de toutes nos préférences, de faire face carrément, honnêtement à ce problème pour essayer de le résoudre au mieux des intérêts du Canada.

Sir Wilfrid a défini son attitude à l'endroit de M. R. L. Borden.

Quand le premier ministre aura fait connaître la politique à laquelle il s'est arrêté, Sir Wilfrid déclare qu'il jugera et discutera cette politique au seul point de vue de ce qu'il estime être l'intérêt du Canada.

En résumé, Sir Wilfrid Laurier se refuse à accepter la suggestion de ceux qui voudraient placer la discussion de la question navale hors des partis politiques; il entend se réserver le droit d'exercer sa critique.

D'autre part, il se refuse à tomber dans les mêmes errements que ses adversaires l'automne dernier, et à exploiter pour des fins politiques les passions et les préjugés si facilement exploitables sur cette question de la marine.

Il estime aujourd'hui comme hier, que le problème de la défense navale se pose comme un devoir pour le pays; il n'entend pas se départir de la ligne de conduite qui l'a guidé jusqu'ici: l'intérêt supérieur du pays qui réclame une solution équitable et sensée de ce problème.

SIR WILFRID LAURIER AU PEUPLE CANADIEN

Son premier appel a reçu une réponse enthousiaste

"Le Canada":

Le premier appel de Sir Wilfrid Laurier aux électeurs de la province de Québec, a été éloquent et chaleureux; les électeurs y ont répondu avec un enthousiasme de bon augure, par une ovation comme il est arrivé à peu d'hommes d'Etat d'en recevoir, dans une petite ville de campagne et à un moment où des travaux urgents demandent impérieusement la présence des cultivateurs dans leurs champs.

L'assemblée de Marieville a été digne des plus beaux jours du parti libéral et certes, rien n'y décelait, aux yeux d'un étranger, que ce fût l'assemblée d'un parti dans l'opposition.

Entouré des chefs libéraux des comtés de la rive sud, accompagné de l'hon. Rodolphe Lemieux, l'un des plus brillants orateurs du parti, Sir Wilfrid Laurier aurait pu se croire encore à la tête du gouvernement... Mais non, en vérité, ce n'était point un premier ministre que l'on écoutait et que l'on applaudissait, comme cela a pu se passer ailleurs.

A Marieville, c'était un simple député, un de ceux dont on ne peut attendre ni places, ni faveurs, ni subventions, ni tunnel, ni calesèches... Entre le peuple et lui ne s'élevait aucun malentendu de ce genre. C'est bien à lui, à Laurier, au vénéré et aimé chef du parti libéral que s'adressaient les cris d'affection et d'enthousiasme jaillissant spontanément de milliers de poitrines.

Sir Wilfrid leur a parlé avec cette merveilleuse facilité qu'il a de faire vibrer les cordes les plus nobles et les plus délicates des coeurs et de les mettre à l'unisson avec le sien. Merveilleuse faculté, en effet, qui n'a cependant recours à aucun artifice, et qui consistes au contraire à dire, noblement et éloquemment, les choses vraies, claires et simples que tout le monde sent, et que tout le monde est heureux, joyeux et fier de voir si bien exprimées.

Le discours de Marieville n'a pas été l'exposition d'une politique nouvelle: il n'a visé ni à l'éblouissement, ni à la sensation. Car, chose dont nous faisons ressortir l'étrangeté, l'autre jour, la polémique qui se fait dans la presse, au parlement, et sur les hustings, depuis le 21 septembre, ne vise encore qu'une chose: la politique de Sir Wilfrid Laurier.

Sir Wilfrid Laurier renversé dicte encore à tous les organes de l'opinion publique le thème de leurs discussions. Et c'est naturellement de sa politique, de son programme, de la politique et du programme du parti libéral que Sir Wilfrid Laurier a entretenu ses auditeurs.

Quelques appréciations spirituellement aiguisées, mais sans malice et sans venin, des cabrioles politiques exécutées par les collègues canadiens-français de M. Borden; quelques souriantes silhouettes des faiseurs de ministères et des chercheurs de places; quelques mots de paisible regret comme d'un incident temporaire et sans importance, de la défaite du 21 septembre, voilà tout ce qu'il a sacrifié au côté personnel des événements qui datent de cette "journée des dupes."

Mais il a rappelé éloquemment que le principe primordial de sa politique avait toujours été la conciliation, l'harmonie, la paix entre toutes les races et les religions qui habitent notre pays.

Mais il a brillamment démontré que, en fin de compte, c'est à sa conception de la politique navale canadienne qu'il faudra toujours revenir et que l'on revient déjà.

Mais il a revendiqué l'honneur pour son parti d'avoir créé le Transcontinental National, qu'il regrette de voir menacé de dépréciation par les maladresses de son successeur.

Du fond de son coeur de vaillant Canadien est partie, vibrante et passionnée, cette déclaration qui résume le sentiment de toute sa vie, qui donne l'explication de toute sa carrière politique: "Je veux que ma main se dessèche plutôt qu'il n'en sorte un sujet de discorde entre mes concitoyens!"

Et ceux qui liront son discours, comme ceux qui ont eu la bonne fortune d'y applaudir, admireront comme nous la splendide vigueur de la parole de Sir Wilfrid Laurier, le merveilleux tact de toutes ses allusions à ses adversaires et à leur conduite politique, ainsi que le courage indomptable avec lequel il a entrepris d'obtenir du peuple le renversement du verdict du 21 septembre, verdict qui n'a été obtenu que par la passion et les préjugés.

Le chef de l'opposition défie le gouvernement de changer sa politique au sujet du Transcontinental.

"La Patrie"

Marieville, 9 — Devant une foule d'environ 4,000 personnes, Sir Wilfrid Laurier, accompagné de l'hon. Rodolphe Lemieux et des députés des comtés environnants, a inauguré ici, samedi, la série d'assemblées qu'il se propose de tenir par tout le Dominion.

L'ancien premier ministre, très dispos et apparemment plus jeune que depuis cinq années, a, comme toujours, discuté froidement et avec une excessive courtoisie la politique actuelle. Il n'a prononcé qu'une fois le mot de réciprocité, et c'était pour dire qu'il n'en parlerait que dans de futures assemblées. Par contre le chef libéral a traité à fond la question de la marine. Sur ce point, son attitude d'avant les élections générales n'a pas varié; il se déclare toujours en faveur d'une marine canadienne sous le contrôle du parlement canadien.

L'ancien premier ministre apprehende-t-il que son successeur veut aller encore plus loin que lui sur cette question de défense navale et veut-il s'y opposr? On le croirait en lisant le dernier avis qu'il a donné à ceux qui l'écoutaient: "Pas de défaillance," a-t-il dit, après avoir prôné son ancienne doctrine.

Comme l'on devait s'y attendre, Sir Wilfrid Laurier a blâmé le gouvernement de n'avoir rien changé à l'ancienne politique libérale sur la loi navale, l'immigration, la question des écoles du Manitoba, etc., etc. Il a prétendu que les ministériels étaient divisés et il a fait une allusion discrète aux misères qui attendent le premier ministre de retour d'Europe. Sir Wilfrid Laurier a aussi mis ses auditeurs en garde contre tout changement dans le niveau du chemin de fer transcontinental. "Je n'ai pas encore la preuve, a-t-il dit," qu'on le fasse, mais je ne suis pas satisfait des explications fournies par le président de la commission du transcontinental. J'attendrai cette preuve, et si elle m'est fournie, je dénonce d'avance ce changment qui ruinerait la voie."

L'hon. M. Lemieux, député du comté de Rouville, a rendu compte de son mandat parlementaire. Plus violent, beaucoup plus, que son chef, l'ancien ministre des Postes n'a pas manqué l'occasion qui lui était offerte de charger à fond contre les ministres français du cabinet Borden, et contre MM. Morine et Ducharme, de la commission du service civ il, qu'il affecte de tenir tout particulièrement en aversion.

M. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe, a été bref et très éloquent.

M. Verville, parlant pour la première fois sur la même tribune que Sir Wilfrid Laurier, a été chaleureusement accueilli. M. D. A. Lafortune, député de Montcalm, avait été chargé de clore la réunion en faisant sonner la note gaie. Il s'en est acquitté à merveille aux dépens du directeur du "Devoir."

LES SAUVEURS D'EMPIRE. — ON LES VOIT A L'OEUVRE

Du "Canada."

Les profondes divisions qui existent dans son parti sur cette question de la défense navale rendent très précaire, à M. Borden, sa possession du pouvoir. Un jour ou l'autre, il lui faudra soumettre au peuple un programme naval et l'existence de son ministère dépendra de l'accueil que feront à ce programme les électeurs du Canada.

Or, l'existence du ministère Borden importe énormément aux "trusts" et aux millionnaires qui en sont les créateurs, et à qui elle a coûté déjà très cher. Le retour de Sir Wilfrid Laurier au pouvoir leur ferait perdre tout le fruit de leur campagne et de leurs déboursés.

Alors, tout naturellement, ils se sont dits que la manoeuvre qui avait si bien réussi l'année dernière pouvait leur servir encore.

Même elle se présente encore mieux. Il est bien plus facile de faire appel au patriotisme des électeurs sur une question de défense nationale que sur une simple question de tarif.

De cette conception à son exécution il n'y avait qu'un pas é faire. Il est fait.

C'est à Winnipeg que l'on a commencé. Sous prétexte d'unir conservateurs et libéraux dans un même élan patriotique pour la défense de l'Empire, on a cherché à réunir des hommes des deux partis et à leur faire adopter un programme commun, à leur faire mettre, en un mot, la question de la marine en dehors des discussions de parti.

De Winnipeg, le mouvement s'est étendu à Toronto et de là, on cherche à le faire rayonner dans tout l'Est canadien!

Et si l'on réussit, on maintient M. Borden au pouvoir et L'ON ASSURE AUX MILLIONNAIRES ET AUX TRUSTS UNE LONGUE DUREE DES PRIVILEGES qu'ils ont conquis l'année dernière et la domination exclusive du marché canadien.

Car, remarquez-le bien, les méthodes sont les mêmes et les meneurs sont les mêmes. Les ligues anti-réciprocistes de l'an dernier se sont simplement transformées en ligues patriotiques et impérialistes. On tâche d'y faire entrer autant de libéraux que possible et de jeter les autres dans une sorte d'incertitude paralysante...

Seulement, les libéraux ont, cette fois, les yeux ouverts, et ne se laissent pas enrégimenter, pour le plus grand avantage des trusts et des millionnaires, dans les ligues dont le véritable et unique but est de maintenir au pouvoir M. Borden et la protection.

Et le manifeste de Winnipeg ne receueille que de très rares signatures à Toronto, au moins parmi les libéraux qui ne se soucient pas de jouer deux années de suite, le rôle de sauveurs des trusts, sous prétexte de sauver l'empire!

LE R. P. TURGEON, S.J.

Québec, 14 — La mort du R. P. Turgeon, supérieur de la résidence des Jésuites à Québec, bien que prévue et redoutée depuis quelque temps, cause une émotion profonde dans tous les cercles où ce vénérable religieux était le mieux connu et apprécié. De vives sympathies vont à son institut et à ses dignes confrères.

Marieville recoit Sir Wilfrid Laurier

LE DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

Il remercie les électeurs de Rouville de leurs bons sentiments à son égard et de la belle manifastation dont il est l'objet, et qui prouve que quoique la défaite ait été nôtre aux dernières élections, l'enthousiasme vibre encore dans les coeurs libéraux. Il remercie aussi les autres personnes présentes, car, dit le chef libéral, si nous sommes sur le sol de la vaillante circonscription de Rouville, tous ceux qui sont ici n'appartiennent pas à ce comté; il y a ici des citoyens de St-Jean d'Iberville, de St-Hyacinthe, de Shefford, enfin de tout le district de Montréal, et si la distance l'eut permis, il y en aurait de toute la province et même de toutes les parties du pays.

La raison d'une affluence aussi considérable a été développée dans d'admirable adresse que m'a lue le président de l'assemblée, mon ami le maire Guillet. C'est aussi qu'un grand changement s'est opéré dans l'opinion publique depuis le 21 septembre.

Si je mentionne cette date du 21 septembre, ce n'est pas pour récriminer ni me plaindre, je me rappelle toujours les paroles de mon vieux maître d'école de St-Lin, un brave homme, qui, lorsqu'il m'arrivait, soit en classe, soit en récréation, d'avoir le dessous, me disait: "crache-toi dans les mains et reprends-toi." Je n'ai jamais oublié cette leçon de mon vieux professeur et le parti libéral est en train de la mettre en pratique avec la plus grande énergie et la plus grande confiance qu'il soit possible de souhaiter. — Applaudissements prolongés.

Il est vrai que nous avons été vaincus le 21 septembre dernier; jamais cependant une défaite semblable n'est arrivée à aucun parti politique en ce pays. Car, nous qui sommes les vaincus, nous sommes plus fiers de notre défaite que les vainqueurs de leur victoire.

Les esprits sont mieux éclairés maintenant, le peuple du Canada a rencontré son chemin de Damas, comme autrefois Saint-Paul, et ses yeux se sont ouverts.

Que d'illusions tombées, que d'espérances déçues, que d'idéals brisées, que de héros déchus, et combien d'humiliations au lieu de tant de gloire qu'on nous promettait.

Les promesses des Castors

C'est aujourd'hui le sept septembre. L'an dernier, à cette date, la bataille faisait rage, l'issue de la lutte se dessinait et déjà nos adversaires prévoyaient qu'ils avaient de grandes chances de nous battre. On fit tous les efforts possibles.

Vous vous rappelez que l'an dernier on vous criait que la loi du Service Naval telle que votée par le gouvernement Laurier avait pour but d'enlever les enfants des bras de leurs mères pour les envoyer sur les mers de la Chine et du Japon où ils seraient éventrées par un boulet chinois ou japonais. On vous disait de voter contre Laurier, parce qu'il avait sacrifié les droits de ses compatriotes et coreligionnaires, parce qu'il n'avait pas réglé la question des écoles.

Electeurs de Rouville, vous ne vous êtes pas laissés engluer, mais que d'autres se sont laissés emplir. Nous avons été battus et le lendemain même de notre défaite, un grand nombre ont regretté d'avoir contribué à la chute d'un ministère qui avait gouverné le pays comme jamais il ne l'avait été.

La session de 1911 s'est ouverte le 15 novembre, et tous ceux qui avaient eu peur que leurs enfants fussent envoyés à bord des vaisseaux de guerre, espéraient voir la nouvelle administration conservatrice rappeler la loi de la marine.

Un mois se passa, deux et puis trois mois, enfin la session; rien ne fut fait et même après douze mois, la loi subsiste encore telle que nous l'avions passée et vos enfants sont encore exposés à partir un de ces beaux matins pour les mers lointaines.

Il eut été facile cependant de faire rayer de nos statuts cette fameuse loi. Un bill long de deux lignes eût suffi, par lequel on aurait dit: "La loi du Service Naval est par la présente loi abolie." M. Monk et ses collègues de la province de Québec ne l'ont pas voulu.

Les écoles du Keewatin

Et la question des écoles? Combien de fois ne vous a-t-on pas dit que Laurier était traître à sa race et à sa religion, pendant les quinze années de l'administration libérale. Enfin, les sauveurs étaient au pouvoir. On espérait que les écoles séparées seraient rétablies. M. Monk avait une belle occasion. M. Borden proposa une loi dans le but d'accroître les frontières du Manitoba en annexant à cette province le territoire du Keewatin. Cette proposition était juste et raisonnable. Nous l'avions fait nous-mêmes au gouvernement Roblin, mais il l'avait refusée. On espérait: les yeux des castors, des bleus et des nationalistes regardaient Monk, Nantel et Pelletier, les cous des castors, des bleus, des nationalistes étaient tendus vers ces hommes. L'heure était solennelle. Qu'allaient-ils faire et dire, ces hommes, en qui on avait mis tant d'espérance?

M. Monk parla. Quel désenchantement! On espérait qu'il allait tout restaurer ou tout casser. Je vous donne ma parole que tout ce que ces gens-là savent casser, ce sont leurs promesses. M. Monk déclara hautement qu'il était rivé et cadenassé à son fauteuil et que la question des écoles avait été réglée par Laurier; elle a été bien mal réglée cependant. Mais je ne puis faire mieux, a-t-il ajouté. Ni le gouvernement, ni le parlement fédéral n'ont le droit d'intervenir en matière d'éducation. Tout cela est du ressort des législatures et elles seules pouvaient régler la question. Est-il étonnant que ceux qui ont voté pour ces gens-là, le regrettent maintenant? Pourquoi ne le disait-il pas avant les élections?

J'ai une querelle avec MM. Monk, Nantel et Pelletier parce qu'ils ont trompé sciemment l'électorat. Je respecte les convictions de tous les hommes francs, mais les ministres canadiens-français du cabinet qui avaient parcouru la province de Québec pour y déclamer les pires mensonges. Je ne crains pas de le dire, jamais au cours de toute ma longue carrière, de plus de quarante ans au service du pays, je n'ai fait usage de semblables moyens pour capter des votes. Je n'ai jamais trompé l'électoral, et lorsque les élections viendront, j'espère que les électeurs de Rouville se le rappelleront et sauront me rendre justice.

Pensez-vous que si M. Monk avait parlé devant l'électorat comme il a parlé en chambre, le résultat eut été le même. Mais ces gens ont trop de cynisme dans le coeur pour avouer leur supercherie.

Le Ne Temere

M. Monk s'est réveillé la semaine dernière et il est allé à Sorel où il a parlé de la question du mariage. Il a dit qu'il y avait eu de l'agitation à ce sujet dans Ontario. Pourquoi? Parce qu'un de ses amis, M. Lancaster, avait demandé au parlement de passer une loi uniforme concernant le mariage, loi qui aurait été la même dans tout le Dominion. Mon collègue, M. Aylesworth, déclara que le parlement fédéral ne pouvait adopter une pareille loi.

A la dernière session, M. Lancaster revint à la charge, et un député, M. Burnham, de West Peterboro, déclara à la Chambre qu'un grand nombre de circonscriptions d'Ontario avaient élu des députés favorables au gouvernement Borden parce que le gouvernement Laurier n'avait pas adopté le bill Lancaster.

H. Borden pensait comme nous, ainsi que M. Doherty; mais ils n'eurent pas le courage de régler le débat eux-mêmes et de déclarer que cette question était du ressort des législatures provinciales. Ils allèrent demander à la Cour Suprême et au Conseil Privé si deux et deux font quatre ou si M. Monk dort en votant ou vote en dormant. La Cour Suprême et le Conseil Privé exprimèrent la même opinion que celle que nous avions soutenue.

Ils ne font rien par eux-mêmes et lorsqu'ils font quelque chose, ils le font mal.

C'est avec ces moyens-là qu'ils ont trompé l'électorat. Comment cela durera-t-il? Je n'en sais rien et je ne m'en préoccupe guère. Ils ont tormpé le peuple, mais comme le disait un journal avec lequel je ne m'accorde pas souvent: "Tricherie revient toujours à son maître," et cette tricherie reviendra aussi à ses auteurs.

Elle a même déjà commencée à leur revenir. Vous vous rappelez qu'au cours de la dernière campagne, je vous ai dit que si les conservateurs arrivaient, par hasard, au pouvoir, ils s'entredéchireraient entre eux. Pour faire cette prophétie, il n'était pas nécessaire d'être prophète; il suffisait d'avoir un peu de bon sens et d'observation.

Mes amis, les cultivateurs, savent que lorsqu'on fait couver des oeufs de canard par une poule, on ne peut avoir rien autre chose que des canards. Faites couver des oeufs par M. Monk et vous n'aurez que du tory.

Ils ont commencé à s'entredéchirer au lendemain des élections. Tout le monde voulait être ministre. Ce fut une course au cabinet de M. Borden. Chacun arrivait essouflé et disait: "Ce n'est pas un tel qui doit être ministre, c'est moi!"

On vous a dit qu'un train spécial qui ne portait qu'un seul passager, un jeune diplomate, était parti de Québec pour Ottawa. Le jeune diplomate avait dit aux employés du train: "N'épargnez pas le charbon. Marchez vite, je vais aux malades". Le jeune diplomate voulait que ce ne fut pas un grand financier de Montréal qui fut ministre, mais un fameux avocat de Québec. Et tout le long du trajet il se demandait: "Arriverai-je à temps?".

En descendant à Ottawa, il courût au parlement et demanda avec anxiété si la nomination était faite. Non, elle n'était pas faite. Le jeune diplomate parla; le financier de Montréal fut jeté par-dessus bord et l'avocat fut nommé ministre.

M. Borden est arrivé hier d'Europe où il a passé trois mois. La ville de Québec lui a fait une belle réception, non parce qu'elle l'aime, mais parce qu'il est le premier ministre. J'en suis content et si j'avais fait partie du conseil de ville de Québec, j'aurais été le premier à proposer que l'on fasse une réception à M. Borden. Il faut que l'autorité soit respectée. Mais il y a un certain Grégoire qui écrit dans le "Devoir" qu'au nombre des bouquets qui seront présentés à M. Borden, il y en aura un qui demandera la tête de M. Pelletier. Il est donc bien vrai que les conservateurs s'entredéchirent. Nous n'en avons pas de chagrin. Ils ont voulu pêcher en eau trouble; maintenant qu'ils se débrouillent, la discorde et la zizanie règnent dans le camp et vous connaissez la parole: "Toute maison divisée contre elle-même périra."

Quelle est la raison de l'hostilité quon nous a faite, non seulement pendant la campagne électorale qui a précédé les dernières élections, mais durant les quinze années qu'a duré le gouvernement Laurier. Pendant quinze ans j'ai porté sur mes épaules le fardeau de l'administration. C'est un honneur que je n'avais pas ambitionné et, bien des fois, j'aurais voulu que la couronne d'épines du premier ministre fut placée sur la tête d'un autre. Mais j'ai dû céder devant les instances de mes amis.

Suivant l'habitude qui a été la règle de ma vie, lorsque, premier ministre, je suis arrivé sur le parquet de la Chambre des Communes, j'ai résolu de servir mon pays. La politique que j'ai toujours suivie, le but que jai toujours envisagé, ca été de faire du Canada une nation homogène dans l'empire britannique.

Je parle aujourd'hui dans la province de Québec; je parlerai la semaine prochaine dans la province d'Ontario; aujourd'hui je parle dans la langue française, je parlerai, la semaine prochaine, dans la langue anglaise.

Notre pays ne se borne pas aux limites de la province de Québec, il s'étend de l'Atlantique au Pacifique, sur tout le continent américain où flotte le drapeau britannique. Il contient des individus de toutes les races et de toutes les religions. Ma politique a toujours été de faire de toutes ces races un tout homogène, non pas au détriment les uns des autres, mais en faisant appel à tout ce qu'il y a de plus noble dans le coeur de chacun, comme dans la Suisse, où tous les groupes, qu'ils soient italiens, français, allemands ou autrichiens, conservent leur identité tout en formant l'un des peuples les plus solides du monde.

Nous avons des droits communs et des intérêts différents. Mon but a toujours été de faire une nation homogène tout en donnat à chacun ses droits et ne faisant subir d'humiliation à personne.

Je respecte toutes les opinions sincères. Nous sommes ici sur un pied d'égalité avec les autres races. Mais il est une classe de gens qui ne veut pas accepter la politique de conciliation. Elle veut que nous obtenions la plénitude de nos droits. Ma politique a été fondée sur la conciliation parce que lorsqu'on est une minorité et que l'on veut obtenir la plénitude de ses droits on s'expose à des humiliations et à de graves refus.

Et nous avons un exemple dans la politique de M. Borden. Il y a quelques jours, M. Monk, qui s'était un instant éveillé, a parlé à Sorel. Il a déclaré pompeusement que la minorité catholique du Manitoba avait obtenu des droits grâce à la diplomatie de M. Borden. Si cela était vrai, je m'en réjouirais et je féliciterais M. Borden. Mais cela ne figure pas sur le statut que j'ai étudié aussi attentivement que M. Monk. Soyez-en sûrs.

Si M. Borden peut obtenir quelque chose par sa diplomatie, je serai le premier à l'en féliticer.

Mais je dois dire aux nationalistes combien ils se sont trompés en conseillant au peuple de renverser le gouvernement Laurier à cause de sa politique de conciliation.

Mais cette politique de conciliation c'est la politique de Papineau dans la première partie de sa vie et tant qu'il l'a pratiguée il eut derrière lui des hommes de toutes les nationalités comme Nelson, Cavillier et Parent. Mais du jour où se laissant exalter par des têtes chaudes il abandonna la conciliation pour la violence, il fut abandonné par tous ses anciens amis comme Nelson, Cavillier et Etienne Parent, le plus brillant de tous.

La conséquence de cet abandon de la conciliation fut d'écrire une page d'histoire héroïque, sans doute, mais qui a coûté du sang. Si Papineau avait continué sa politique de conciliation la révolution de 1837 aurait été évitée. Et si je rappelle ces temps, ce n'est pas pour jeter l'injure à la mémoire de Papineau. Non, sa gloire est immortelle, et il faut le reconnaître. Lafontaine pratiqua lui aussi la politique de conciliation mais lui il ne l'abandonna jamais.

J'ai repris cette vieille thèse du parti libéral, et je l'ai conduite pendant quinze ans. Je suis tombé mais j'ai la tête aussi fière qu'en aucun temps de ma carrière.

En passant, il me fait plaisir que l'adresse de la jeunesse libérale m'ait été présentée par M. Brodeur, le fils d'un homme qui a été l'une des plus belles incarnations de la race française au Canada.

Les bienfaits de la conciliation

Qu'avons-nous gagné à cette politique de conciliation? Une ère de prospérité comme le Canada n'en a jamais connue. Sans doute cette prospérité n'a pas été causée entièrement par la conciliation. Mais si favorables que soient les conditions, la prospérité ne peut exister là où il y a de la discorde.

Après nous avoir défaits le 21 septembre dernier, le parti tory n'a rien changé à notre politique, rien de ce qu'a fait le gouvernement Laurier.

L'immigration

Vous rappelez-vous les diatribes contre notre politique d'immigration? Pour eux c'était un désastre, mais pour moi c'était la base de la prospérité. C'est en ouvrant à la colonisation ces immenses territoires de l'Ouest, qui étaient restés inoccupés depuis la

---

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'Avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.18 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 18 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'a 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O, pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 15ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a.m. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 p.m.

5o. Première rue, de [illegible] a l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ere rue à 6 h. 20 a.m., et toutes les [illegible] minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Premiere rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways.

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

création, que nous avons arrêté le flot de l'émigration qui poussait les Canadiens-français de la province de Québec vers les Etats-Unis. MM. Monk, Nantel et Pelletier n'ont rien fait et la politique est telle quelle était avant le 21 septembre. Ces immigrants continuent d'arriver par centaines de mille et ceux qui se scandalisaient de notre politique d'immigration et qui nous dénonçaient avec tant de violence sont maintenant doux comme des agneaux et muets comme des carpes.

Le Transcontinental

Il y a dix ans, nous avons décidé de construire un nouveau chemin de fer. Nous avons été attaqués avec furie. Toutes ces critiques sont tombées à l'eau et maintenant on construit un troisième transcontinental. Et ce ne sera pas de trop pour transporter les trois cent millions de boisseaux de blé que produit l'Ouest, chaque année. Notre chemin de fer venait à temps, pas une heure trop vite et nous avions bien jugé.

Nos ingénieurs avait fait les plans d'une voie unie, c'est-à-dire d'une gradation de quatre dixièmes de degré au mille. C'est ainsi qu'a été construite toute la voie durant l'administration libérale. Mais il paraît que le nouveau gouvernement ne veut plus faire de chemin à niveau, mais qu'il veut faire une série de dos de chameau depuis le fleuve St-Laurent jusqu'au lac Abittibi. Ce serait dénaturer totalement la nature du chemin de fer et le rendre presqu'inutile.

L'avantage du chemin de fer à niveau, c'est que, sur lui, une locomotive peut tirer une charge deux fois plus lourde que sur un autre chemin. Mais le chemin de fer des torys, s'il n'est pas à niveau, ne vaudra pas mieux que les autres chemins de fer.

Je ne porte pas encore d'accusations directes, parce que je n'ai pas de preuve. Lorsqu'on a porté cette question à la connaissance du gouvernement, il y a eu une dénonciation, mais le gouvernement n'a pas nié catégoriquement. M. Léonard, qui succède à M. Parent, mais qui ne le remplace pas comme Président du Transcontinental, a déclaré qu'on n'avait pas fait ce changement. Mais ce n'est pas assez et je veux savoir exactement si ce qu'on m'a dit est vrai. Si c'est vrai j'aurai les preuves et, alors je ferai une accusation directe; mais je dénonce d'avance ce changement, qu'il ait été fait ou qu'il doive se faire.

Les conseils de la "Gazette"

Il me reste encore d'autres questions à expliquer. "La Gazette" d'hier ou d'avant-hier disait que je ferais une grande faute si je ne parlais pas de la question fiscale et de la question navale. Je n'ai pas coutume de prendre conseil de la "Gazette," mais je la remercie de son bon naturel.

Toutefois, je ne parlerai pas de la question fiscale, j'en ai parlé récemment à Montréal et j'en parlerai prochainement en d'autres endroits.

Mais je dirai un mot de la question navale.

La question navale

Pourquoi avons-nous créé une marine ou passé une loi de service naval? C'est que dans un pays comme le nôtre, où les événements se succèdent avec tant de rapidité, l'homme qui dirige le pays doit prendre des risques pour en assurer la sécurité. Si je n'avais considéré que ma sécurité personnelle, si je n'avais voulu que conserver le pouvoir, je n'aurais jamais amené ce bill du service naval. Mais j'aurais manqué à mon devoir envers le Canada. Il n'y a pas que Québec dans le Canada; il y a la Colombie-Anglaise et les provinces sur le littoral de l'Atlantique. Il faut leur donner de la protection navale. Ceux qui font appel aux passions et aux préjugés sur cette question sont des démagogues. La question navale est dans notre politique et elle y restera. Que ce soit Borden ou Laurier qui gouverne, tous les gouvernements auront à s'en occuper. Je suis trop vieux pour commencer, au terme de ma carrière, à faire de la démagogie. Il est des gens qui pensent que nous avons agi avec sagesse; il y en a encore d'autres qui le penseront et dans quelques années, la question navale ne fera pas plus d'effet que la construction des pyramides d'Egypte.

Cette loi était nécessaire pour notre développement comme nation et comme sujets britanniques, et il faut faire face aux obligations. Il est facile de dire aux mères qu'on va leur arracher leurs enfants, et de semer la terreur. Mais c'est là faire de la démagogie et je méprise ces moyens, j'aime mieux être vaincu que de rester au pouvoir par de tels subterfuges.

Je suis vaincu, j'ai été battu aux dernières élections. Parlons donc de cette question avec calme et dignité comme il convient à des Canadiens et à des sujets britanniques.

Nous avions réglé cette question de la manière la plus conforme à nos droits comme Canadiens et à nos devoirs comme sujets britanniques.

Les nationalistes ne voulaient pas de marine du tout et les impérialistes voulaient une marine plus impériale. Nous avons suivi la voie canadienne et la voie britannique. Nous avons été vaincus, la responsabilité est à d'autres, mais la question n'est pas disparue.

L'avenir

Que nous réserve l'avenir? Nous ne le savons pas. M. Borden revient d'Angleterre et il a déclaré qu'il n'y avait encore rien de décidé et qu'il voulait consulter ses collègues avant de prendre une détermination, et c'est très bien. Qu'il prenne son temps. Quand sa politique sera connue, nous l'examinerons, nous la jugerons au mérite, et comme il l'aura présentée. Je ne peux pas dire encore quelle sera cette politique. Mais quelle qu'elle soit, jamais je n'élèverai la voix pour faire appel aux préjugés. Que ma main droite se dessèche et que ma langue s'attache à mon palais, si jamais il sort de ma bouche des paroles pouvant semer la discorde parmi les Canadiens.

Je ne sais pas encore quelle sera la politique de M. Borden, et je n'en parle pas.

Les nationalistes m'ont dénoncé comme traître à ma race, mais lorsque la loi navale de Laurier sera abolie, ils seront comme St-Laurent sur son gril. Ils demanderont à être tourné de l'autre côté pour se mieux faire griller.

Lorsque le temps sera venu de parler de la politique du gouvernement, je ferai mon devoir de Canadien sur cette question comme sur toutes les autres.

J'ai consacré ma vie à servir mon pays et à en faire une nation. Cette oeuvre je l'ai poursuivie durant les quarante années, je pourrais dire les soixante années de ma vie publique. Je l'ai poursuivie dans la défaite comme dans la victoire, plus longtemps dans la victoire que dans la défaite. J'ai subi un échec; ma politique n'a pas changé.

Electeurs de Rouville, de Montréal, de Québec, je n'ai qu'une seule demande à vous faire: pas de défaillance, pas d'exagération, pas de violence. Haut les coeurs. "Sursum corda," et si vous êtes fidèles à ces principes, la nation vivra et le parti triomphera.

* * *

Une ovation de plusieurs minutes accueillit ces dernières paroles de Sir Wilfrid Laurier.

EXPLOSION D'UNE TURBINE

Montréal, 17 — Un homme tué et neuf autres qui ont vu la mort de près, vendredi dernier, à Shawinigan, quand dans la station No 1 de la campagnie "Shawinigan Water and Power," une turbine éclata, inonda la bâtisse, en y mettant un lac de dix pieds d'eau.

Dix hommes travaillaient alors dans la station. En se hâtant, ils purent échapper au déluge, à l'exception de Thomas Fitzpatrick, âgé de 48 ans, qui demeurait à Shawinigan depuis cinq ans.

On pense que le pauvre homme aura été lancé avec force sur quelque pièce de la machinerie et assommé. Car il avait des contusions à la tête, lorsque son corps fut retrouvé.

ECHOS ET INFORMATIONS

NEGRE GALANT ET VOLEUR

Montréal, 16 — Les détectives Lepage et Gorman ont arrêté un nègre du nom de Jacob Edmunds. Edmunds avait un faible pour les bagues en brillants, aussi, sans argent pour payer, il prit le moyen de s'en procurer quand même.

Portant beau, il se présentait chez des bijoutiers, demandait à voir des bagues. Il n'y avait rien d'assez gentil ni d'assez cher pour lui. Puis, profitant d'une distraction du marchand, Edmunds faisait, avec adresse, disparaître un bijou. Son coup fait, il déclarait ne rien trouver à son goût et se retirait.

Quelques bijoutiers portèrent plainte. Le nègre fut recherché; et, lundi dernier, les détectives lui mirent le grappin dessus, rue St-Laurent.

Edmunds a déclaré l'emploi qu'il avait fait des bijoux volés. Il avait donné les bagues à ses blondes.

CONSTRUCTION DE GRANDES ROUTES PAR LE GOUVERNEMENT GOUIN

La route Montréal-Québec

Québec, 16 — Le gouvernement provincial entreprendra l'été prochain l'amélioration d'une route entre Montréal et Québec, côte nord.

Il va commencer dès maintenant une campagne de propagande dans les paroisses qui pourront se trouver sur le tracé de la route afin de les engager à fournir leur contribution.

Le gouvernement Gouin est le plus progressif et le meilleur que la province de Québec ait encore eu.

QUATRE PERSONNES SONT TUEES

Un accident qui rappelle celui où M. Berteaux a perdu la vie.

Groy, Haute-Saône, France, 15 —Un terrible accident est arrivé aujourd'hui, ici. Un aéroplane dont on avait perdu le contrôle s'abattit sur le sol et frappa plusieurs personnes. Quatre sont mortes de leurs blessures. Les hélices marchaient à toute vitesse, et comme l'aéroplane n'était qu'à cinq ou six pieds de la terre, plusieurs se jetèrent sur le sol pour éviter la mort. Dix personnes ont été blessées.

Le pilote s'en est tiré sans une égratignure.

ILS L'ONT OUBLIE

Québec, 17 — Les commentaires et les commérages ont beau jeu de ce temps-ci. Il n'y avait pas un mot pour M. Pelletier, ministre des Postes, dans celle des adresses que les conservateurs ont lue à M. Borden, lors de son arrivée à Québec, le 6 septembre dernier, en compagnie du même M. Pelletier.

Cet incident est regardé comme très significatif. Les bleus sont mécontents de leur populaire ministre Pelletier. Ils ne peuvent plus même en entendre parler sans se fâcher. Ils veulent s'en débarrasser.

LA CATHEDRALE DE REGINA

Régina, 16 — On pousse les travaux de construction, à la cathédrale catholique, avec une grande vigueur. On espère pouvoir l'occuper dans peu de mois. Dès que le soubassement sera terminé, au 1er novembre, on s'en servira immédiatement pour les fins du culte. Cette nouvelle église est située dans la partie sud-est de la ville.

CHRONIQUE LOCALE

M. Gédéon Pepin, musicien, de Dawson, est arrivé en notre ville, avec l'intention de s'y établir. Il est en ce moment l'hôte de M. D.-H. Morin, de cette ville.

* * *

Mme E. R. Pelletier, de St-Ferdinand, comté de Mégantic, est en promenade à Edmonton, chez sa fille, Mlle Albertine Pelletier.

Mme Pelletier est accompagnée de Mlle Tricann, d'Ottawa.

* * *

Le Rév. M. J.-B. Leduc, curé de Brosseau-Duvernay, M. L. N. Despins, maire de la même localité; et M. Louis Rioux, marchand à Duvernay, sont venus à nos bureaux, aujourd'hui, ce 17 du courant, rendre une agréable visite à leur co-paroissien, M. F. X. Boileau, rédacteur par interim au "Courrier de l'Ouest."

Inutile d'ajouter que M. Boileau a été très heureux de revoir ces bons amis et de recevoir, par eux, les nouvelles de sa localité.

* * *

MM. Oscar Savard et Alex. Garneau, sont de passage à Edmonton, en route pour un voyage à Vancouver, Seattle.

* * *

M. et Mme Biron, de Grouard, sont de passage à Edmonton et partiront pour Morinville vers la fin de la semaine.

* * *

M. le juge Noël est de retour de la province de Québec, après y avoir passé quelques semaines dans sa famille.

L'EVIDENCE

Lui, de bon matin.—Il doit être temps de se lever.

Elle—Pourquoi?

Lui.—Bébé vient juste de s'endormir.

INCERTITUDE

—Quand je l'ai accepté, il m'a embrassé. Jamais un homme ne m'avait embrassé avant.

—Crois-tu que tu le seras encore?

SUFFISANT

Lui.—Je travaillerai le jour et la nuit pour te rendre heureuse.

Elle.—Oh! non, ne fais pas cela Tu travailleras seulement le jour et tu resteras avec moi le soir.

Feu le Général Booth et son Armée du Salut

On a bien épuisé, mis à sec, un gros lac d'encre à écrire et imprimer appréciations diverses et commentaires nombreux, généralement élogieux pour ne pas dire plus, à l'occasion du décès de feu William Booth.

On sait qu'en son vivant, de sa propre autorité, en vertu d'un brevet de lui-même à lui-même, il s'était annexé le titre "officiel" de général en chef, que personne — chose singulière — ne lui a jamais disputé.

Ce n'est pas mon affaire, non plus.

Faut savoir qu'en anglais les mots n'ont pas la précision rigide du français.

* * *

Un fort contingent d'exagération s'est bien aussi faufilé à travers les concerts d'éloges décernés, avec prodigalité, à ce disparu, qui s'est d'abord taillé une place dans l'histoire mondiale. Il a été une personnalité plus qu'ordinaire.

Son génie dépassait, sans contredit, l'intelligence de notre Bourassa national, mais n'a jamais égalé celui de Mahomet.

Mahomet, outre son panache de général authentique et conquérant, s'est fait accepter, chez des millions de croyants fanatisés, comme le prophète unique, le partenaire même de la divinité, ce qui est très fort, cela va sans dire.

Bourassa n'étant pas encore rendu au terme de sa carrière de surhomme infaillible, rien ne nous fait encore prévoir la façon dont il y parviendra, bien que son infaillibilité soit déjà reconnue dans sa tribu.

* * *

Quant au Général Booth, de tout ce que j'en ai lu ou entendu dire, je crois avoir sous les yeux la note appréciative qui me semble la plus juste de son caractère et de son oeuvre.

Voir "Lettre d'Angleterre," datée du 25 août, à Londres, et publiée dans le "Devoir," de Montréal, le 9 septembre.

Je me permets de reproduire ci-après cet intéressant petit passage:

"Lettre d'Angleterre,"
Londres, 25 août.

. . . .

On fera à William Booth des funérailles de despote adoré. C'était une volonté admirable, une personnalité prestigieuse où le mystique, le conducteur d'hommes, le brasseur d'affaires se mêlaient sans se confondre et sans se nuire. Un orgueil sans bornes semble expliquer l'histoire de ses variations religieuses. Sa famille était anglicane, et il est assez curieux de lire qu'à Nottingham un de ses camarades de classe a été le futur doyen de la cathédrale St-Paul de Londres, le Dr Gregory, dont les parents étaient méthodistes. Comment faut-il apprécier les résultats de sa mission évangélisatrice et de son oeuvre sociale? Les chiffres fantastiques dont le grand fondateur avait la manie n'éblouiront pas ceux qui comprennent la conversion autrement que ces nouveaux convulsionnaires, ceux non plus qui, des ergastules tant vantés, ont entendu monter vers le ciel des plaintes de pauvres gens bernés ou asservis, que n'étouffait pas toujours le bruit des cuivres et de la grosse caisse. Booth avait choisi son successeur depuis longtemps et, malgré les différends survenus par la suite entre lui et son fils, il n'a rien changé aux dispositions prises. On se demande si cette vaste organisation doit prospérer autant sous la conduite de Bramwell Booth. En tout cas il semble bien que l'effort salutiste a donné déjà son maximum de rendement, dans le spays protestants de langue anglaise et scandinave; car est-il besoin de dire que sur les populations catholiques des deux mondes l'Armée n'a eu aucune prise?"

* * *

L'appréciation ci-dessus est due à la plume de M. F. Y. Ecclès, professeur à une université de Londres. Il écrit en français aussi bien qu'en anglais, comme on peut le voir. On peut en dire autant de la plupart des hommes distingués en Angleterre.

Ce fait bien connu donne lieu à la réflexion de notre confrère "Le Devoir":

"Combien d'Anglo-Canadiens, "même parmi les plus cultivés, "écriraient avec cette pureté la "langue de deux millions de leurs "concitoyens?"

ALBERT.

BELLE INVENTION

Londres, 9—Un inventeur français a créé toute une sensation ces jours derniers, en annonçant qu'il avait réussi à inventer une batterie, au moyen de laquelle il est capable d'emmagasiner la clarté du soleil et la transformer en électricité. On ne doute aucunement de la véracité de son affirmation, mais cela prendra encore beaucoup d'essais.

L'inventeur est un Français portant un nom anglais, Charles Winter. La batterie en question se compose de deux assiettes en platine mince, d'ont l'un plonge dans une solution de percloryde de fer, et l'autre est continuellement en contact avec un sel de mercure. Lorsqu'on place ces assiettes à la lumière du soleil, un changement chimique s'opère dans le contenu de la batterie et la charge d'électricité.

Lorsque le courant a été employé, la batterie reçoit encore la lumière et devient prête à produire encore de l'électricité.

Il y a tout lieu de croire que l'on est capable de perfectionner cette invention.

Tolérance et fanatisme

Suite de la page 1

autour du décret "Ne Temere"; nous voyons qu'en Angleterre l'Alliance Evangélique est à organiser une assemblée de protestation contre M. Asquith qui a refusé de recevoir une députation à propos de ce décret.

"Mais, si parmi les protestants il y a des têtes chaudes, des fanatiques, il y a aussi des hommes d'un grand sens, possédant une largeur de vue que les autres devraient imiter. Parmi ceux-là nous signalons au premier rang M. Mills, un avocat anglisan qui prononça au synode de Stratford, le 5 juin dernier, des paroles qui méritent d'être citées et qui consolent de tout le dévergondage fanatique. Voici comment il s'exprimait:

"Aujourd'hui, dans l'Eglise d'Angleterre, personne autre qu'un clerc dans les ordres sacrés ne peut célébrer la scène. Aucun ministre méthodiste, presbytérien, baptiste, congrégationaliste ou de toute autre dénomination religieuse, n'aurait le droit de venir dans notre église et d'y célébrer la cène ou tout autre sacrement reconnu comme tel par notre église. *Pourquoi alors critiquez-vous la* conduite de l'Eglise de Rome quand elle déclare qu'il n'y a que le prêtre ayant charge d'âmes qui peut célébrer validement le mariage de deux personnes baptisées catholiquement, par conséquent membres de cette Eglise. L'Eglise de Rome a le droit de faire des lois pour le bon gouvernement de ses sujets et c'est cela qu'elle vient justement de faire." — Paroles de M. Mills.

"M. Mills parla ensuite de la sagesse du décret "Ne Temere."

"Le décret statue que les parties doivent être mariées par leur propre curé; si un prêtre étranger est autorisé à célébrer un mariage, il devra d'abord demander au curé du lieu si les deux parties sont aptes à contracter mariage. Supposons qu'une homme baptisé en Italie veuille se marier au Yukon. Le prêtre du Yukon devra s'enquérir auprès du curé de la paroisse, où le baptême de cet *homme a eu lieu, en Italie, si oui* ou non, cet homme est libre, car d'après les lois de l'Eglise catholique, si jamais il s'est marié, dans n'importe quel endroit du monde, les particularités de son mariage *seront inscrites à côté de son acte* de baptême conservé dans les registres de sa paroisse natale."— Paroles de M. Mills.

LES DROITS DES ONCIENS SEIGNEURS

Montréal, 10 — Les descendants des seigneurs français à qui les rois de France avaient accordé des terres dans la province de Québec avant 1763, se sont réunis à Montréal et ont décidé de demander que leurs réclamations soient soumises au tribunal de la Haye.

Ils prtendent qu'ils ont été injustement dépouillés, et qu'ils ont encore droit à ces terres concédées alors à leurs ancêtres, mais qu'ils ne peuvent plaider devant les tribunaux anglais, vu qu'ils représentent la Couronne de France et que seul un tribunal international peut régler la question.

Ils ont résolu d'adresser une pétition au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, demandant que le gouvernement américain insiste pour que leur cause soit soumise à la Haye avant la protestation de l'Angleterre au sujet du canal de Panama.